

Les chiffres s'affolent *L'OMS se désole*

Propagation inquiétante du variant anglais au Maroc

Et si le climat devait nous servir d'adjuvant ?



Saad Dine El Otmani : *Les mesures restrictives ont été prises dans le but d'éviter le précédent de l'Aïd Al Adha*

Nos vœux



A l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadan, nous présentons à S.M le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouninine, nos vœux défectés de santé et de longue vie.

Nos vœux s'adressent également à S.A.R le Prince Héritier Moulay El Hassan et à la glorieuse famille Royale.

Nous implorons le Tout-Puissant de renouveler pareille occasion pour le peuple marocain et l'ensemble de la Oumma islamique dans le progrès, la prospérité, la sécurité et la quiétude.

Nouveau siège de l'USFP à Laâyoune



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, accompagné de Baddia Radi, membre du Bureau politique et des coordinateurs des commissions électorales Mohamed Razma et Hassan Derham, a procédé lundi à l'inauguration du nouveau siège de l'USFP à Laâyoune. «Ce nouveau siège, a notamment déclaré le Premier secrétaire, compte sans doute parmi les indices qui renseignent amplement sur le nouvel élan pris par le parti».

GERM et l'Université Mohammed V signent une convention portant création de la Chaire Méditerranée



Chabi pour suppléer Sellami aux commandes du Raja



Saad Dine El Otmani : *Les mesures restrictives ont été prises dans le but d'éviter le précédent de l'Aïd Al Adha*



La nature imprévisible de la Covid-19 et le léger ralentissement de la campagne nationale de vaccination sont parmi les raisons qui ont amené le gouvernement à durcir les mesures restrictives durant le mois de Ramadan, a indiqué, lundi à Rabat, le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani.

Intervenant lors d'une séance plénière commune des deux Chambres du Parlement, consacrée à la présentation des données sur la situation épidémiologique dans le Royaume, il a ajouté que cette décision a aussi été dictée par les développements épidémiologiques inquiétants enregistrés

dans un nombre de pays voisins, en particulier avec l'apparition de nouveaux variants ayant touché le Royaume, se propageant dans plusieurs régions.

A l'approche du mois sacré de Ramadan, les autorités sanitaires et sécuritaires concernées ont relevé le degré d'alerte, a souligné le chef du gouvernement, faisant savoir que la Commission scientifique nationale, qui avait tenu deux réunions le 11 mars et le 06 avril 2021 pour étudier la situation épidémiologique nationale et évaluer les risques qu'elle présente, a recommandé à l'unanimité la prorogation, durant le mois de Ramadan, des mesures pré-

ventives en vigueur actuellement.

L'objectif, explique Saad Dine El Otmani, est de protéger les citoyens des risques d'une nouvelle vague et limiter au maximum les effets négatifs en cas de déclenchement de cette nouvelle vague.

Cette décision a été prise et annoncée une semaine avant le mois de Ramadan afin de permettre aux citoyens, aux commerçants, aux entreprises et aux prestataires de services de prendre les dispositions qui s'imposent, a-t-il souligné, expliquant que la décision vise la préservation de la santé des citoyens et l'amélioration de la situation épidémiologique, parallèlement à

l'avancement de la campagne de vaccination.

Cette décision "proactive" a été prise dans le but d'éviter le précédent de l'Aïd Al Adha, qui a connu une hausse des cas de contamination, a poursuivi le chef du gouvernement.

Saluant le respect par les citoyens des mesures décidées par les pouvoirs publics pour lutter contre la pandémie et ses effets, il a appelé à poursuivre dans la même lignée, en respectant les mesures préventives et les gestes barrières, notamment dans les moyens de transport et les commerces qui connaissent une grande affluence avant et pendant le Ramadan.

Les parlementaires appellent le gouvernement à prendre des mesures urgentes en faveur des catégories impactées



Les groupes de la majorité et de l'opposition à la Chambre des représentants ont appelé, lundi à Rabat, le gouvernement à

prendre des mesures sociales urgentes pour soutenir les catégories impactées par les mesures restrictives décidées pendant le mois de Rama-

dan pour lutter contre la Covid-19.

Lors de la séance consacrée à la discussion de la déclaration du chef du gouvernement sur la situation épidémiologique au Royaume, ils ont indiqué que cette décision aura des effets "dramatiques" sur de larges catégories de la société, les employés des cafés et restaurants et les salariés non-inscrits à la sécurité sociale, soulignant la nécessité d'accompagner cette décision de mesures de soutien et d'accompagnement pour limiter les effets sur ces catégories.

Le gouvernement est appelé à soutenir ces catégories, en particulier les employés non déclarés à la CNSS, ont insisté les parlementaires, appelant l'Exécutif à redoubler d'efforts afin de venir en aide aux classes sociales qui "souffrent en silence".

Répondant aux interventions des

groupes et groupement parlementaires, le chef du gouvernement a souligné la poursuite du soutien destiné aux catégories souffrant des impacts de la crise sanitaire, faisant savoir que ce soutien sera élargi pour couvrir, à chaque fois, de nouvelles catégories, après consultation des départements gouvernementaux concernés et des professionnels dans le cadre du Comité de veille économique.

Le gouvernement ne ménage aucun effort dans la prise de toutes les mesures possibles, et qui sont à même d'alléger la souffrance économique et sociale des citoyens, a insisté Saad Dine El Otmani, appelant à une mobilisation nationale totale afin de dépasser cette crise sanitaire, et ce à travers le respect des mesures restrictives en vigueur.

La troisième vague à nos portes

Et si le climat devait nous servir d'adjuvant ?



Depuis son apparition, la Covid-19 entretient de nombreux mystères. L'un des plus déroutants étant la différence de propagation du coronavirus entre les pays de l'hémisphère Nord et ceux du Sud, et notamment entre l'Afrique et le Vieux Continent. A la date du 8 avril, 44.933.850 cas ont été recensés en Europe (514,7 millions d'habitants en UE) pour 975.886 décès, contre 4.321.001 cas enregistrés en Afrique (1,3 milliard d'habitants) et 114.970 victimes du virus. En se basant sur des estimations d'après lesquelles un adolescent a plus de 500 fois moins de chances de mourir en étant infecté par le virus qu'une personne âgée de 70 ans, les scientifiques ont avancé l'argument de la pyramide des âges pour expliquer cet écart conséquent, puisqu'en Afrique, plus de la moitié de la population a moins de 20 ans, contre seulement 22% dans les pays européens. Le Maroc ne déroge pas à la règle. Même si les experts nationaux craignent une troisième vague, et même si la situation sanitaire a pu se dégrader par le passé, elle n'a jamais atteint des extrémités comme ce fut le cas pour certains pays sud-améri-

cains. Outre sa pyramide des âges, il se pourrait que le climat du pays ne soit pas étranger à cet état de fait.

Des variations de températures fatales au virus

Une récente étude réalisée par des scientifiques français explore l'hypothèse suivante : Et si la météo et le climat des deux continents justifient l'écart de propagation entre les deux continents ? L'étude en question, parue dans la revue médicale *BJM Open*, montre que des variations du climat d'une région à l'autre influencent la circulation du virus. En effet, les travaux des trois chercheurs du Centre hospitalier de Valenciennes montrent que «l'indice de rigueur climatique» de Météo-France, qui définit cinq zones dans l'Hexagone, notamment le Nord, l'Est, la côte Atlantique, le centre du pays et les Alpes, ainsi que le pourtour méditerranéen, constituent un facteur prédictif correct de gravité de l'épidémie.

«Nous avons pris en compte la densité de population et le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans dans chaque département, et nous voyons que le facteur climatique influence l'évolution de l'épidémie de ma-

nière indépendante», a expliqué le premier auteur de l'étude, Mehdi Mejdoubi, professeur de médecine au Centre hospitalier de Valenciennes. En complément, des chercheurs de l'Université d'Aix-Marseille et de l'Institut Pasteur à Paris ont prouvé que lorsque la température moyenne était inférieure à 10 °C, le paramètre R, correspondant à la vitesse de propagation du virus, était plus élevé. Il augmentait en moyenne de 0,16 pour chaque degré perdu.

Des écarts de propagation entre les régions du Maroc

En partant de ce principe, et au-delà des écarts de propagation du Sars-Cov-2 entre les continents européen et africain, les écarts des cas Covid+ enregistrés entre les régions du Sud du Maroc, et celles du centre et du Nord ne sont finalement pas si étonnants. Certes, la densité démographique est un facteur à prendre en compte, mais on constate également que les régions du Sud, où le climat est bien évidemment désertique et aride, avec des températures plus élevées, représentent seulement 3,84% des contaminations recensées sur l'ensemble du territoire national. Un chiffre qui tranche

par exemple avec les régions côtières. Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra, et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, trident le podium des cas recensés depuis le début de l'épidémie dans le Royaume, avec respectivement 40,32%, 14,57% et 9,38%.

Les aérosols s'évaporent avec la chaleur

En plus des changements de températures, un autre élément important tend à expliquer ces différences de propagation, à savoir les aérosols. A priori, ces gouttelettes microscopiques se maintiennent plus ou moins bien en suspension en fonction des conditions. En clair, s'il fait trop chaud ou trop sec, elles s'évaporent. En somme, l'équilibre entre température et hygrométrie serait une des clés pour percer le mystère des écarts de propagation entre les régions du monde et les régions d'un même pays, qui plus est le Maroc, connu pour ses multiples climats. Un pays où la propagation du Sars-Cov-2 est plus que jamais d'actualité, puisque la situation sanitaire se détériore quelque peu. Mais comme le printemps n'est plus ce qu'il était à cause du changement clima-

rique et quelques degrés en plus, il se pourrait que la mauvaise passe actuelle ne soit que passagère.

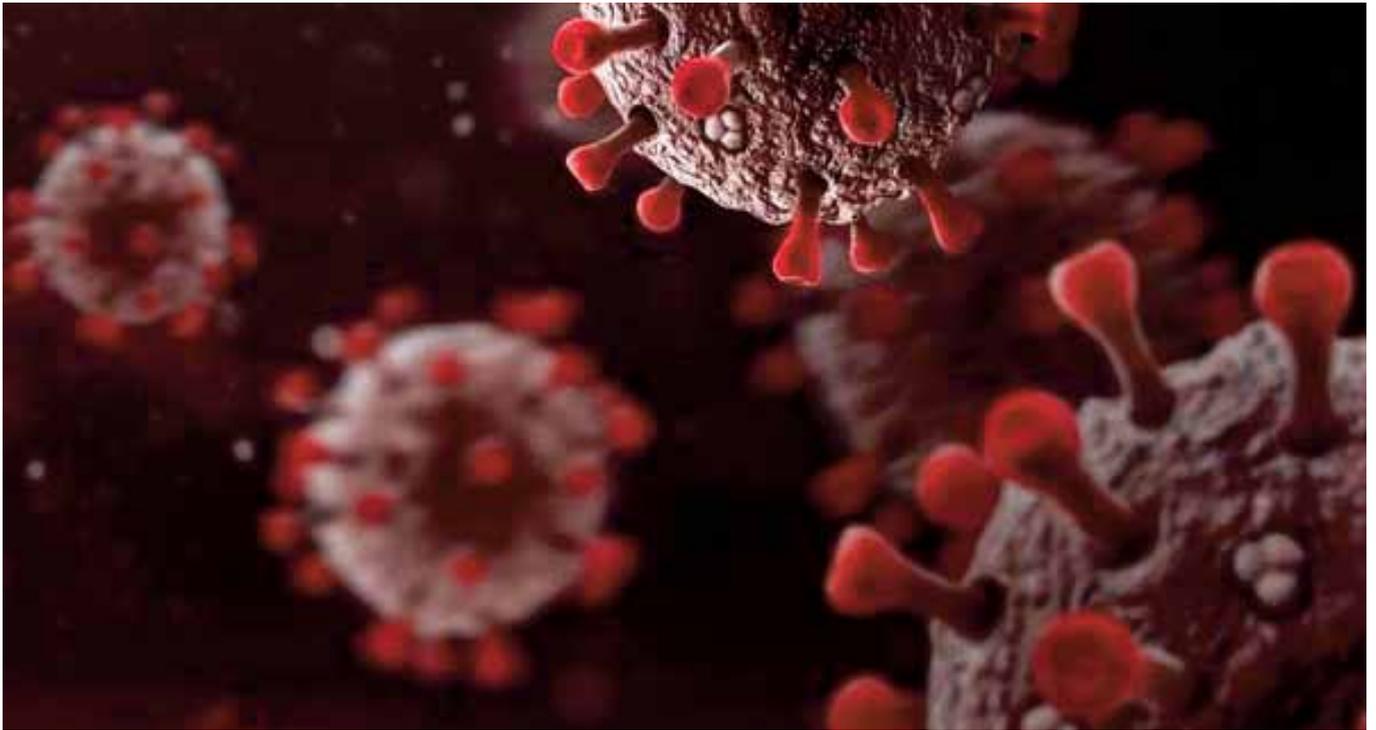
Le virus gagne actuellement du terrain

En tout cas, samedi dernier, sur les 13.298 tests effectués, 625 nouveaux cas de contamination au coronavirus ont été identifiés, soit un total de 500.948 cas depuis le 1er mars 2020, date du début de l'épidémie, alors que 21 nouveaux décès ont été enregistrés pendant le week-end. A la lumière de ces éléments, la décision prise par l'Exécutif d'instaurer un couvre-feu à partir de 20h pendant tout le mois sacré de Ramadan apparaît pertinente, surtout avec une campagne de vaccination nationale qui prend du retard sur le planning initial. Il est loin le temps où le Maroc était classé parmi les 10 pays les plus avancés en termes de vaccination. Avec désormais plus de 8 millions d'injections, dont 4,075 millions de seconde dose, le Royaume est à la traîne, contrairement au Chili par exemple, qui a administré plus de 80 millions de doses, ou encore l'Indonésie, avec 13,45 millions de doses.

Chady Chaabi

Les chiffres s'affolent

L'OMS se désole



Pour l'Organisation mondiale de la santé, il n'y a pas de doute, la pandémie a atteint un point critique. En revanche, l'institution onusienne ne semble pas prête à faire des recommandations sur un changement de vaccin après injection de la première dose du vaccin AstraZeneca. Une contradiction qui dit tout de la situation délicate dans laquelle se trouvent l'OMS et son directeur général, le docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus, coincés entre l'enclume et le marteau.

Sur le premier point, l'OMS argue que près de trois millions de personnes sont mortes dans le monde des suites de la Covid-19 depuis l'apparition de l'épidémie fin décembre et plus de 600.000 nouveaux cas ont été recensés ce dimanche 11 avril. Pis, les infections croissent de manière exponentielle. "Nous sommes actuellement à un point critique. La trajectoire de cette pandémie est en pleine expansion. Elle croît de manière exponentielle. Ce n'est pas la situation dans laquelle nous voulons nous trouver 16 mois après le début de la pandémie, alors que nous disposons de mesures de contrôle efficaces", a regretté, lundi en conférence de presse, Maria Van Kerkhove, la

responsable technique à l'Organisation mondiale de la santé de la lutte contre la Covid-19.

À l'image du Maroc où les courbes des contaminations et des décès sont en constante hausse, en l'occurrence mercredi, où les cas confirmés touchés par le variant anglais ont atteint 115, en plus des cas quasi-confirmés qui atteignent 1.500, le nombre de patients Covid+ a progressé de 9% dans le monde, tandis que les décès ont augmenté de 5%. "C'est la septième semaine consécutive d'augmentation des cas, et la quatrième semaine consécutive d'augmentation des décès", s'est alarmé le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Dans le Royaume, les infections ont augmenté de 6,5% il y a trois semaines, de 20% depuis deux semaines et de 10,4% lors de la semaine dernière.

Cela dit, les dégâts ne sont pas une fatalité. La pandémie de Covid-19 qui a fait au moins 2.937.355 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a signalé l'apparition de la maladie fin décembre 2019, peut encore être maîtrisée "en quelques mois si les bonnes mesures sont prises", assure Tedros Adhanom Ghebreyesus. Puis de rappeler une fois de plus

que les vaccins étaient des outils "vitaux et puissants". Mais tout le monde ne partage pas son avis.

En effet, dans le cadre du programme COVAX, censé permettre aux pays à faible revenu de s'octroyer des vaccins à des prix symboliques, l'Organisation mondiale de la santé est allée jusqu'à offrir 756.000 doses du vaccin AstraZeneca à Haïti. Des doses refusées par les autorités sanitaires locales. La population

haïtienne n'en voudrait pas à cause des soupçons et autres polémiques qui accompagnent l'antidote depuis sa mise sur le marché. Difficile de leur en vouloir. Même en France, le vaccin anglo-britannique n'inspire pas confiance. Plusieurs patients auraient même refusé de se faire piquer, préférant Pfizer ou Moderna. Il faut dire aussi que la communication de l'OMS, qui est clairement dans l'expectative, n'aide pas à aplanir les choses.

Pour exemple, vendredi dernier, l'OMS a réitéré son incapacité à recommander ou pas un changement de vaccin anti-Covid entre deux doses d'AstraZeneca, comme la Haute autorité de santé (HAS) en France l'a recommandé pour les moins de 55 ans qui ont reçu une première dose d'AstraZeneca. Au Maroc, plusieurs milliers de cibles prioritaires, et notamment les fonctionnaires publics et autres frontliners, se posent également des questions. La majorité n'a pas atteint la limite d'âge fixée par la HAS, et ont reçu deux injections de doses du vaccin développé par les scientifiques d'Oxford. D'autres cibles comme les diabétiques sont loin d'être rassurés non plus.

Ce manque de clarté des experts de l'OMS trouve son ori-

gine dont l'absence « de données adéquates pour dire si c'est quelque chose qui peut être fait », a déclaré Margaret Harris, porte-parole de l'OMS, lors du briefing régulier de l'ONU à Genève. Puis de conclure « que l'interchangeabilité des vaccins n'est pas quelque chose qu'ils pouvaient recommander à ce stade ». Pour rappel, les moins de 55 ans vaccinés contre la Covid-19 avec une première dose d'AstraZeneca auront leur deuxième dose de vaccin, Pfizer ou Moderna, soit des vaccins à ARN messager, a annoncé vendredi la Haute autorité de santé (HAS) française. En cause, la suspension du vaccin AstraZeneca pour les moins de 55 ans le 19 mars, en raison de rares cas de thromboses (caillots sanguins) repérés en Europe.

Pour l'heure, au Maroc, aucune décision de la sorte n'a été prise. Bien au contraire. Le vaccin AstraZeneca continue à être administré aux personnes prioritaires, grâce aux 300.000 doses envoyées par l'OMS dans le cadre du programme COVAX. Au total, 4,48 millions de citoyennes et citoyens marocains ont reçu la première dose, tandis que 4,15 millions sont complètement immunisés après injection des deux doses.

C.E



Propagation inquiétante du variant anglais au Maroc

Le Maroc entame son processus d'association à Horizon Europe

Le nouveau programme-cadre de l'UE est doté d'un budget de 95,5 milliards d'euros



Le Maroc a entamé son processus d'association au programme européen "Horizon Europe" de l'Union européenne (UE), doté d'un budget global de 95,5 milliards d'euros, au titre de la nouvelle programmation européenne 2021-2027, dans le cadre du renforcement des relations de coopération unissant les deux parties.

Les chercheurs marocains pourront avoir accès aux appels à projets du Programme "Horizon Europe", ouverts aux chercheurs des Etats membres de l'UE et aux autres pays associés audit programme-cadre, en tant que partenaires ou coordonnateurs des projets soumis, indique un communiqué conjoint du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle et de la Recherche scientifique et de l'UE.

C'est, ainsi, qu'étant en phase d'association à "Horizon Europe", le Maroc figure, dès à présent, en tant que "Pays Associé", parmi les pays éligibles à un financement de l'UE dans le cadre des premiers appels à projets portant sur la santé et les infrastructures de recherche, qui viennent

d'être publiés sur le portail de la Commission européenne, précise-t-on.

A ce titre, poursuit la même source, les entités de recherche marocaines peuvent postuler désormais aux appels qui concernent quatre actions spécifiques dans le cadre de la réponse de l'UE à la pandémie de Covid-19 et à la propagation croissante des variants du SARS-CoV-2, et ouverts du 13 avril au 6 mai 2021, à savoir "Horizon-Infra-2021-Emergency-01: Fair and open data sharing in support to European preparedness for Covid-19 and other infectious diseases", doté d'un budget de 12.000.000 €, "Horizon-Infra-2021-Emergency-02: Research infrastructure services for rapid research responses to Covid-19 and other infectious disease epidemics", doté d'un budget de 21.000.000 €, "Horizon-HLTH-2021-Corona-01-01: Vaccines & therapeutic clinical trials to boost Covid-19 prevention and treatment", doté d'un budget de 60.000.000 € et "Horizon-HLTH-2021-Corona-01-02: Cohorts united against Covid-19 variants of concern", doté d'un budget de 30.000.000 €.

Compte tenu de la "Déclaration conjointe de l'Union européenne et du Maroc" de juin 2019, faisant état de la mise en place d'un "Espace de connaissances partagées", le Maroc vient de franchir une étape charnière en matière de recherche scientifique, en partenariat avec l'UE, qui lui permettra désormais de participer à tous les appels à projets qui seront programmés dans le cadre de "Horizon Europe" et d'accroître ainsi la participation des structures de recherche marocaines, laquelle consistait, dans le cadre du Programme de recherche européen "Horizon 2020", en 69 projets financés, à hauteur de 6,88 millions d'euros.

Le statut de "Pays Associé" audit programme permettra, non seulement d'améliorer l'attractivité et la visibilité des structures de recherche marocaines vis-à-vis de leurs homologues européennes, mais également d'encourager et de faciliter leur rapprochement avec les Etats membres de l'UE, les entreprises, les ONG et les partenaires sociaux dans un objectif de valorisation de la recherche et de transfert technologique, conclut le communiqué.

GERM et Université Mohammed V signent une convention portant création de la Chaire Méditerranée

Un événement d'envergure dans le partenariat universitaire national s'est concrétisé, vendredi 2 avril 2021 à Rabat, lors de la réunion tenue entre le Groupement d'études et de recherches sur la Méditerranée (GERM) et l'Université Mohammed V pour conclure la convention bipartite portant création de la Chaire Méditerranée. Cette convention, signée par Habib El Malki, président du GERM et Mohamed Rhachi, président de l'Université Mohammed V de Rabat, porte sur la création de « la Chaire Méditerranée » comme espace de réflexion et de contribution scientifique pour mieux cerner la donne politique, économique et socioculturelle dans le pourtour méditerranéen. « Cette Chaire universitaire s'inscrit dans le cadre de la valorisation du rôle central joué par le Royaume dans l'édification de l'espace méditerranéen grâce à la vision prospective et éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste », affirme Habib El Malki. Une telle initiative contribuera, selon M.Rhachi, « à la création de fortes synergies entre les processus et les dynamiques méditerranéens et la recherche académique, et à l'amélioration de la qualité des outils de pilotage de la recherche sur une région multidimensionnelle ».

L'objectif de la « Chaire Méditerranée » de recherche et de formation, domiciliée à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales-Agdal, est de favoriser la production et le partage d'informations et de connaissances sur la Méditerranée, la création de programmes d'enseignement et de formation dédiés aux enjeux de la région, ainsi que les échanges entre institutionnels et universitaires.

Par la même occasion, le GERM et l'Université Mohammed V ont procédé à l'étude et à l'approbation de plusieurs documents constituant la feuille de route de la « Chaire Méditerranée », notamment le règlement intérieur, le programme d'activités, la plateforme de publication et de diffusion, et le plan de communication institutionnelle et thématique.



Les textes portant création d'une ambassade à Rabat et d'un consulat à Laâyoune publiés au Bulletin officiel de Sao Tomé-et-Principe



La République démocratique de Sao Tomé-et-Principe vient de publier dans son Bulletin officiel les textes juridiques portant création d'une ambassade à Rabat et d'un

consulat général à Laâyoune.

Dans son BO N 31, du mardi 6 avril, Sao Tomé-et-Principe fait savoir que le décret-loi n° 10/2021 portant création d'une ambassade à Rabat, a

été examiné et approuvé par le Conseil des ministres du 25 mars 2021 et promulgué, le 5 avril 2021, par le président de la République, Evaristo do Espírito Santo Carvalho, notant que ce texte entre en vigueur dès sa publication.

La création de cette ambassade émane, selon le Bulletin, de la nécessité urgente d'établir à Rabat, capitale du Royaume du Maroc, une ambassade de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, dont la zone de juridiction comprend l'ensemble du territoire du Royaume du Maroc et d'autres pays à définir.

Le même document officiel fait savoir, également, que le décret-loi n° 11/2021 portant "création du consulat général de la République démocratique

de Sao Tomé et Principe à Laâyoune, au Royaume du Maroc" a été examiné et approuvé par le Conseil des ministres du 25 mars 2021 et promulgué par le président de la République, le 5 avril 2021.

La République démocratique de Sao Tomé-et-Principe avait inauguré, le 23 janvier 2020, un consulat général à Laâyoune, en présence du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et de son homologue santoméenne Elsa Teixeira de Barros Pinto.

Mme Elsa Teixeira de Barros Pinto avait déclaré à cette occasion que l'ouverture d'un consulat général de la République démocratique de Sao

Tomé-et-Principe à Laâyoune représente "un moment historique et inoubliable" dans les relations unissant ce pays et le Maroc.

La cheffe de la diplomatie santoméenne avait expliqué que cet acte diplomatique à forte portée symbolique traduit dans les faits la volonté de son pays de développer davantage ses liens avec le Royaume dans divers domaines "dans un esprit de coopération et d'amitié".

Il s'agit aussi, avait-elle fait remarquer, de promouvoir l'échange des points de vue sur les questions d'intérêt commun aux niveaux africain et international, sachant qu'"il existe une forte communauté santoméenne établie au Maroc".

Mohamed Benabdelkader

Un nouveau projet de loi régissant la fonction d'Adoul verra bientôt le jour



Le ministre de la Justice Mohamed Benabdelkader, a affirmé, lundi à Rabat, que son département est en train de finaliser l'élaboration d'un nouveau projet de loi régissant la fonction d'Adoul.

Répondant à une question orale sur "l'échange électronique des données avec les Adouls", présentée lors de la séance hebdomadaire des questions orales à la Chambre des représentants, le ministre a précisé que le nouveau projet de loi est élaboré en coordination et en

concertation avec l'Instance nationale des Adouls.

Ce projet comprend des dispositions juridiques à même de renforcer de nombreuses mesures liées à cette profession, qui relèvent de la transformation numérique, a-t-il noté, faisant savoir, à cet effet, que le schéma directeur de la transformation numérique, comprend un projet important au profit des Adouls, visant la création d'une plateforme électronique.

Par ailleurs, le responsable gouverne-

mental a rappelé que, pendant le confinement, les ingénieurs du ministère ont développé la plateforme des Adoul consacrée aux demandes d'autorisation de mariage, relevant que des dizaines de comptes ont été créés au profit des Adouls désirant utiliser le site.

Ainsi, le nombre des Adouls inscrits au portail a atteint 2.200 en 2020, contre 49 enregistrés en 2019. Les demandes d'autorisation de mariage ont, pour leur part, atteint 16.000 demandes, contre 4.400 en 2019.

L'organisation judiciaire du Royaume au menu du Conseil de gouvernement

Un Conseil de gouvernement se tiendra demain, sous la présidence du chef du gouvernement Saad Dine El Oumani.

Au début de cette réunion, le Conseil examinera trois projets de décret, le premier relatif à la modification du décret portant application des dispositions du Dahir considéré comme loi, relatif à l'organisation judiciaire du Royaume, indique le Département du chef du gouvernement dans un communiqué.

Le deuxième projet de décret complète le décret d'application de la loi portant réorganisation de la Caisse marocaine des retraites (CMR), alors que le troisième concerne l'application de certaines dispositions de la loi relative aux aires protégées.

Le Conseil poursuivra ses travaux par l'examen du protocole relatif à la Convention internationale de 1966 sur les lignes de charge, adopté à Londres le 11 novembre 1988, avec l'adoption d'un projet de décret portant approbation de ce protocole, poursuit le communiqué.

Le Conseil achèvera ses travaux par l'examen de propositions de nomination à de hautes fonctions conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution.

Moulay El Hassan Daki, président du Ministère public

Augmentation des demandes d'autorisation pour le mariage des mineures

Le mariage des mineures représente un phénomène d'une actualité poignante dans la société marocaine, vu son impact direct sur les droits de l'enfant, tels qu'énoncés dans les conventions internationales y afférentes, a souligné lundi à Marrakech, le Procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du Ministère public, Moulay El Hassan Daki.

Intervenant lors de la cérémonie d'ouverture d'un atelier

de coordination organisé, sur deux jours, par le Ministère public autour du mariage des mineures, il a relevé que le Maroc, en tant qu'Etat-partie de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et de la Convention sur le consentement au mariage, l'âge minimum du mariage et l'enregistrement des mariages, est en parfaite harmonie avec ses engagements internationaux, notant que le Royaume a adapté sa législation nationale et

fixé l'âge de capacité matrimoniale à 18 ans comme étant une règle générale.

Dans la foulée, il a expliqué que la législation marocaine, à l'instar de celles dans plusieurs pays, soumet le mariage des mineures à une autorisation préalable entre les mains des juges, qui octroient ou non cette autorisation exceptionnelle, et doivent justifier leur décision et les motifs autorisant ou non ce mariage, après avoir auditionné les parents et recouru à une exper-

tise médicale ou une enquête sociale pour trancher en faveur de l'intérêt de l'enfant.

Les statistiques et rapports officiels indiquent que les tribunaux enregistrent une augmentation de demandes d'autorisation pour le mariage des mineures, a-t-il noté, faisant savoir qu'en 2019, les tribunaux ont reçu quelque 27.623 demandes d'autorisation de mariages de mineures, selon le rapport de la Présidence du Ministère public réalisé au titre de

cette année.

"Si en tant que magistrats, nous ne sommes pas responsables des chiffres alarmants de demandes d'autorisation de mariages des mineures, un phénomène lié à plusieurs causes socioculturelles et économiques. En revanche, nous sommes responsables du nombre d'autorisations octroyées, ce qui nous interpelle tous, et nous impose de ne pas vider cette autorisation législative exceptionnelle de son contenu", ➡➡

➤ a-t-il dit. Et de poursuivre qu'il appartient aussi aux magistrats de prendre en considération l'intérêt suprême de l'enfant, d'autant plus que la situation interpelle tous les intervenants œuvrant dans le domaine de la protection des droits de l'enfant, à intensifier leurs efforts pour mettre fin à ce phénomène social.

Après avoir mis l'accent sur le projet du ministère public relatif à la réalisation d'une étude diagnostique sur le mariage des mineures, à même de permettre de jeter la lumière sur la situation réelle du phénomène, Moulay El Hassan Daki a relevé que les statistiques officielles ne reflètent pas véritablement la réalité en raison, de cas de mariages de mineures passés inaperçus et non pris en compte officiellement, tels que les mariages coutumiers.

La présidence du Ministère public croit aux vertus de l'approche participative, étant donné que le mariage des mineures constitue un phénomène social où s'interfèrent les dimensions sociale, économique, religieuse et culturelle, a-t-il estimé, relevant l'importance de la collaboration entre la présidence du ministère public et le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui ouvre la voie à une approche participative destinée à lutter efficacement contre la déperdition scolaire, qui est en corrélation directe avec l'augmentation des cas de mariage des mineures.

Et de conclure que cet atelier est à même de proposer des moyens efficaces pour la prévention contre ce phénomène

et mettre les données juridiques et sociales disponibles pour parvenir à cette finalité, sachant que la région Marrakech-Safi servira d'expérience pilote avant sa généralisation sur les autres régions du Royaume.

Le directeur de l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Marrakech-Safi, Moulay Ahmed Karimi, a souligné, de son côté, que l'AREF met au cœur de ses préoccupations, la lutte contre la violence en milieu scolaire et la considère comme "un pré-lude" essentiel pour la lutte contre la déperdition scolaire, tout en se mobilisant à la faveur de la promotion de l'adhésion à l'obligation de l'éducation et de l'enseignement, que notre pays a hissé au rang de priorité et de levier pour la promotion de l'individu et de la société.

L'AREF œuvre dans le cadre de son plan d'action au titre de 2021 sur plusieurs volets dont l'amélioration de l'offre scolaire, l'augmentation du nombre de bénéficiaires du programme de soutien scolaire, la diversification des partenariats visant à faciliter l'accès aux établissements scolaires, et à fournir le soutien pédagogique au profit des apprenants, a-t-il expliqué, relevant que l'académie a accordé une grande importance à ces questions dans son plan d'action 2021-2023 ainsi que son plan d'action pluriannuel à l'horizon 2030, et ce en harmonie avec les dispositions du portefeuille des projets mettant en œuvre la loi-cadre 51-17 relative au système d'éducation et de formation et de la recherche scientifique d'une part, et la lutte contre le phénomène de déperdition scolaire, d'autre part.



Dans ce cadre, il a tenu à préciser que le nombre d'élèves ayant quitté les bancs de l'école dans les cycles primaire et secondaire collégial au niveau de cette région du Maroc s'élève à 26.000, dont 12.357 filles, dont 73% sont issues du milieu rural.

Par ailleurs, Moulay Ahmed Karimi a rappelé que les opérations relatives au diagnostic participatif, l'instauration des mécanismes d'écoute, d'orientation, de soutien social et d'accompagnement éducatif représentent les composantes du premier axe relatif aux mesures préventives, alors que la création de centres dits de la deuxième chance de nouvelle génération, l'appui aux structures d'hébergement, de restauration, la formation et la qualification des filles consti-

tuent les principaux volets du deuxième axe relatif aux mesures de traitement. Quant au troisième axe, a-t-il poursuivi, il se rapporte aux mesures de sensibilisation et de renforcement des capacités, à travers l'élaboration d'outils de communication sur le projet et l'organisation de campagnes de sensibilisation sur la violence et le mariage des mineures aux niveaux local et régional, au profit des parents et apprenants. Pour sa part, la responsable du programme "Himaya" (Protection) de l'UNICEF Maroc, Malika Atifi, a souligné que la question du mariage des enfants revêt une grande importance vu la gravité de la violation des droits des enfants, relevant que cette question inquiète cette organisation onusienne pour diffé-

rentes causes, dont l'augmentation du nombre de victimes de ce genre de mariages depuis l'entrée en vigueur de la Moudawana en 2004.

"En dépit des avancées aux niveaux constitutionnel, légal, judiciaire et institutionnel et au niveau de l'adhésion de la société civile à ce chantier de lutte contre ce phénomène, nous ne pouvons ignorer que le mariage des mineures demeure une réalité et impacte négativement les droits des enfants, tels que la santé, l'enseignement, la participation et la protection", a-t-elle enchaîné.

A noter que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la Déclaration de Marrakech de 2020 pour la lutte contre la violence faite aux femmes et la mise en œuvre de la convention de coopération signée entre la présidence du Ministère public et le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en collaboration avec l'UNICEF.

Cette rencontre de coordination connaît la participation de magistrats du Parquet général et des représentants de l'AREF Marrakech-Safi, dans l'objectif d'examiner les meilleurs moyens pour faire aboutir le plan d'action concernant la prévention contre le mariage des mineures et la lutte contre la déperdition scolaire, à travers la mise en œuvre commune de l'obligation de l'enseignement fondamental.

Ce conclave se propose donc de garantir toutes les conditions de succès à cette initiative dans la perspective de sa généralisation sur les autres régions du Maroc.



Economie

Le système électrique de la prochaine décennie sera basé sur des énergies propres et renouvelables

Le système électrique au cours de la prochaine décennie sera basé sur les énergies propres et les énergies renouvelables, a indiqué lundi à Rabat, le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, Aziz Rabbah.

La prochaine décennie sera la décennie du développement durable et des énergies renouvelables, a déclaré M. Rabbah, en réponse à une question orale du groupe justice et développement sur "le développement des énergies renouvelables", lors de la séance hebdomadaire des questions orales à la Chambre des représentants, ajoutant que le Maroc a forgé une expérience exemplaire dans le domaine des énergies renouvelables, rapporte la MAP.

La porte a été ouverte aux nouvelles énergies comme l'hydrogène, la mise en œuvre de la feuille de route 2021-2030 concernant les énergies propres basées sur le gaz et la feuille de route pour la bioénergie "Biomasse" 2021-2030, a-t-il souligné, précisant qu'aujourd'hui, sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, une feuille de route est en cours d'élaboration sur les énergies marines.

Le ministre a fait savoir, dans ce contexte, que son Département œuvre de concert avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie verte et numérique et le ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration pour l'intégration de l'énergie dans tous les secteurs sociaux et économiques stratégiques, faisant état à la conclusion d'un accord avec le ministère de l'Industrie sur les zones industrielles, pour le développement de la recherche scientifique et l'attractivité des investissements dans ces secteurs.

En réponse à une autre question orale sur "l'utilisation des énergies renouvelables dans les secteurs agricole et industriel", du groupe haraki, le ministre a confirmé que la demande d'énergies renouvelables dans le secteur agricole a dépassé les attentes, notant que 10% des exploitations l'utilisent.

Il a ajouté, par ailleurs, que le ministre avait reçu de multiples demandes d'établissements industriels pour utiliser les énergies renouvelables, soulignant à cet égard qu'un accord avait été signé avec le ministère de l'Industrie pour généraliser les énergies renouvelables dans toutes les zones industrielles.

Mohamed Benchaaboun plaide pour un accès équitable, juste et abordable aux vaccins



Les besoins de financement des pays en développement pour faire face à la crise de Covid-19 seront d'autant plus importants que les impacts de celle-ci seront de plus en plus pressants au cours des prochaines années, a souligné le ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohamed Benchaaboun.

Le ministre s'est ainsi exprimé, vendredi 9 avril, à l'occasion de la 103ème réunion du Comité de développement (CD) conjoint du Groupe de la Banque mondiale (GBM) et du Fonds monétaire international (FMI) qui a réuni des personnalités de premier plan autour de quatre défis cruciaux : le climat, la dette, la vaccination et la reprise économique.

Mohamed Benchaaboun qui intervenait en sa qualité de président du groupe de pays constitué du Maroc, de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Ghana, de l'Iran, du Pakistan et de la Tunisie, a saisi cette occasion pour insister sur la nécessité de déployer des efforts en vue d'assurer un accès équitable, juste et abordable aux vaccins et d'encourager la production de vaccins dans les pays en développement.

Lors de son intervention, consacrée à des thématiques relatives principalement à « la réponse du GBM à la crise de Covid-19 » et à « l'accès équitable et abordable des pays en développement aux vaccins », le ministre de l'Économie a toutefois salué l'appui ap-

porté par le Groupe de la Banque mondiale à l'initiative relative aux vaccins destinés aux pays en développement.

Compte tenu du rôle important que peut jouer le secteur privé dans la dynamique de développement, il « a lancé un appel au groupe de la Banque mondiale en vue de créer davantage de synergies entre les institutions du groupe, notamment la SFI et MIGAs », relève un communiqué du ministère.

« Dans le même sillage, il a souligné l'importance d'un renforcement de la coordination et de la coopération avec le FMI et la communauté des institutions internationales afin de relever le défi

de la rareté des ressources financières pour le développement », poursuit la même source.

Ainsi que le souligne le Comité de développement, dans un communiqué publié à la clôture des réunions de printemps 2021 du GBM et du FMI, pour s'engager sur la voie d'une reprise mondiale, il faudra mobiliser une aide financière et technique soutenue, différenciée et ciblée à l'appui des gouvernements et du secteur privé.

Pour cela, « une coordination internationale efficace s'impose pour circonscrire les effets de la pandémie, relancer les dynamiques de progrès et poser les bases d'un développement vert, résilient et inclusif », explique ce Forum ministériel créé en 1974 en vue de faciliter la recherche de consensus intergouvernementaux sur les questions de développement.

Le Comité de développement exhorte ainsi « le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), dans le droit fil de leurs mandats respectifs, à travailler en étroite collaboration avec d'autres partenaires pour circonscrire les effets de la pandémie ».

Il prie également « le Groupe de la Banque mondiale de continuer à aider les pays à réaliser le double objectif consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée, de favoriser un développement vert, résilient et inclusif (GRID) et de soutenir la réalisa-

tion des ODD ».

Comme pour souligner la gravité de la situation, le Comité de développement prévient que les effets de la crise de Covid-19 se feront sentir pendant de nombreuses années.

Il rappelle aussi que « les restrictions de la mobilité et les confinements ont entraîné des pertes d'emplois, particulièrement chez les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, et peuvent mettre en péril l'inclusion sociale. Les fermetures d'écoles ont causé des perturbations sans précédent de l'éducation, particulièrement celle des filles, détruisant le capital humain, ce qui a des conséquences économiques durables. L'inflation et l'érosion des revenus ont augmenté la dette des ménages et l'insécurité alimentaire ».

Comme le souligne le ministère de l'Économie dans son communiqué, le Comité de développement se réunit deux fois par an, à l'occasion des réunions de printemps en avril et des assemblées annuelles en octobre, pour débattre de problématiques fondamentales du développement, de la mobilisation des ressources financières pour les pays en développement, du commerce mondial et de l'environnement.

Notons que la prochaine réunion du Comité de développement, qui représente les 189 pays membres des deux institutions, se déroulera le 15 octobre 2021 à Washington.

Alain Bouithy



La Banque mondiale appelle les gouvernements à œuvrer en faveur d'une reprise verte, résiliente et inclusive

Hausse de la moyenne de subvention unitaire par bouteille de gaz butane au mois d'avril

La moyenne de la subvention unitaire par bouteille de 12 kg de gaz butane a affiché une hausse de 9% au mois d'avril 2021, selon la Caisse de compensation.

"L'analyse de la structure des prix du gaz butane fait ressortir que la moyenne de la subvention unitaire par bouteille de 12 kg a augmenté de 9% au cours des quatre premiers mois de l'année 2021 par rapport à la même période de l'année 2020", indique la Caisse dans son récent bulletin d'information. Ainsi, la subvention unitaire au titre du mois d'avril 2021 a enregistré une baisse de 1% par rapport au mois de mars de la même année, et une

hausse de 79% comparativement à avril 2020, et ce en raison essentiellement de "la chute importante des prix à cette période en 2020 face à la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19)", explique la même source. En analysant les courbes d'évolution des subventions unitaires des trois dernières années, la Caisse de compensation constate que la subvention unitaire relative au mois d'avril est en hausse par rapport à la subvention unitaire de la même période des années 2018 et 2020, et en baisse par rapport à la subvention unitaire de la même période en 2019.

Le dirham s'apprécie face à l'euro entre février et mars 2021

Le dirham s'est apprécié de 0,75% contre l'euro et s'est déprécié de 0,49% vis-à-vis du dollar entre février et mars 2021, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Pour ce qui est des opérations de Bank Al-Maghrib avec les banques, aucune séance d'adjudication n'a été tenue depuis avril 2018, relève la banque centrale dans sa revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière d'avril 2021.

Au niveau du marché interbancaire, le volume des échanges de devises contre dirham s'est établi à 23,9 milliards de dirhams (MMDH) en février, en baisse de 10,2 MMDH par rapport au même mois un an auparavant. S'agissant des opérations des banques avec la clientèle, leur volume s'est

situé en janvier à 26,6 MMDH pour les achats au comptant et à 13 MMDH pour ceux à terme, contre respectivement 24,5 MMDH et 11,5 MMDH une année auparavant, relève BAM. Pour leur part, les ventes ont porté sur un montant de 27,9 MMDH pour les opérations au comptant et de 2,5 MMDH pour celles à terme, après 24,5 MMDH et 2,5 MMDH respectivement. La position nette de change des banques est ressortie ainsi à 4,8 MMDH à fin février, contre 5,5 MMDH à fin janvier, précise la même source. Et de noter que la position de change des banques est la valeur de leurs avoirs en devises nets des engagements, y compris ceux inscrits en hors-bilan. Elle renseigne sur les disponibilités effectives en devises du système bancaire.

L'économie marocaine, une des plus dynamiques à s'adapter aux contraintes et opportunités liées à la crise Covid

L'économie marocaine a été l'une des "plus dynamiques" à s'ajuster et s'adapter face aux contraintes mais aussi aux opportunités posées par la crise liée à la pandémie du nouveau coronavirus, a indiqué le directeur du département MENA et Asie centrale du Fonds monétaire international

(FMI), Jihad Azour, relevant que le Royaume est aujourd'hui "l'un des pays les plus avancés dans la vaccination", dont le déploiement sera l'un des facteurs déterminants pour la reprise au niveau mondial.

S'exprimant dimanche lors d'un point de presse autour des dernières perspectives de l'économie régionale établie par le FMI, M. Azour a rappelé que le Maroc a fait face l'an dernier "à deux chocs: la crise du Covid et la sécheresse qui a affecté l'économie marocaine et a causé une contraction de l'économie assez forte comparée aux années précédentes".

"Cette année, grâce aux mesures que le gouvernement a mises en place l'année dernière, à savoir celles sanitaires et fiscales et monétaires, le Maroc a réussi à reprendre le chemin de la croissance", a-t-il indiqué en réponse à une question de la MAP à Washington.

"Tant au niveau de la production qu'au niveau social et bancaire, un certain nombre d'innovations ont permis d'améliorer la protection sociale en transférant à plus de 5 millions de familles via les applications bancaires le soutien du gou-

vernement", a notamment relevé le directeur du département Moyen-Orient et Afrique du Nord du FMI.

Sur le front de la vaccination, on exclut les pays producteurs de pétrole du Golfe, le Maroc est un des pays les plus avancés", a indiqué M. Azour.

Selon lui, "l'ensemble de ces actions ont permis au Maroc de renforcer sa croissance cette année et de se mettre sur une trajectoire meilleure pour l'avenir, pour la reprise de la croissance et pour bâtir une économie plus intégrée et plus forte économiquement".

Pour M. Azour, le Maroc a pris en compte deux leçons de cette crise: L'importance du social, le gouvernement ayant lancé un grand chantier de réforme du système de protection sociale, et développé une série de mécanismes de protection pour les plus vulnérables.

"En parallèle, la gestion de la politique monétaire et la politique

de change par la Banque centrale a permis de renforcer cette stabilité, ce qui a permis au Maroc, après avoir tiré sur sa ligne de Précaution et de Liquidité (LPL) avec le Fonds, d'aller sur le marché avec une émission qui était très positive avec un soutien assez élevé de la part des investisseurs, ce qui a permis au Maroc aussi de renforcer ses niveaux de réserves", a poursuivi le responsable de l'institution monétaire internationale. Interrogé sur les perspectives de partenariat avec le Maroc, M. Azour a évoqué un "partenariat historique".

"Nous avons accompagné l'ensemble des réformes qui ont été mises en place par le Maroc au cours des dix dernières années. Nous continuons à travailler main dans la main avec le Maroc sur les questions liées aux réformes, que ce soit sous forme de programmes, ou sous forme d'assistance technique".

Et de rappeler, en conclusion, que les réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale auront lieu au Maroc l'année prochaine, "ce sera donc l'occasion pour l'économie et la société marocaines de montrer

leur capacité de résilience et leur potentiel de croissance".

Dans son dernier rapport semestriel sur les Perspectives de l'économie mondiale publié cette semaine, le Fonds monétaire international table, pour l'économie marocaine, sur un taux de croissance de 4,5% en 2021 et de 3,9% pour 2022.

Au niveau régional, la croissance du PIB réel dans la région MENA devrait remonter à 4,0% en 2021, soit une amélioration de 0,9 point de pourcentage par rapport à octobre.

Dans ses perspectives au niveau régional, le FMI estime qu'un an après le début de la pandémie de coronavirus, le chemin vers la reprise économique en 2021 devrait être "long et différer d'un pays à l'autre".

"Les perspectives varieront considérablement en fonction de la trajectoire de la pandémie, du déploiement des vaccins, des fragilités sous-jacentes, de l'exposition au tourisme et aux secteurs à forte intensité de contacts, et enfin de la marge de manœuvre et des interventions gouvernementales", lit-on dans le document.



Grâce aux mesures mises en place l'année dernière, le Maroc a réussi à reprendre le chemin de la croissance

La BERD et l'UE accordent un prêt de 6 millions d'euros à la société marocaine Lamatem

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et l'Union européenne (UE) renforcent leur soutien aux entreprises marocaines, en accordant un prêt de 6 millions d'euros à la société Lamatem, spécialisée dans le textile médical. Ce financement aidera le producteur marocain à accroître ses exportations vers les marchés européens, selon un communiqué de la BERD.

Cette transaction est la première à bénéficier d'une garantie de partage des risques offerte par l'Union européenne dans les secteurs industriel et des infrastructures dans le but de répondre aux besoins de liquidités à court terme, dans le contexte de la reprise post-pandémique, précise la même source.

L'investissement aidera ainsi Lamatem à augmenter son offre d'équipements de protection médi-

cale et à offrir une gamme de produits plus diversifiée aux fournisseurs médicaux locaux et européens, grâce à l'utilisation d'une machine de stérilisation à la pointe de la technologie, rapporte la MAP.

Il permettra aussi au producteur marocain de diversifier son approvisionnement énergétique et de stimuler l'utilisation des énergies renouvelables, avec la mise en place d'un système de panneaux solaires au-dessus de ses installations de production. Cela entraînera des économies significatives en termes d'énergie et de coût.

"Notre principale priorité est de soutenir une reprise économique verte et à long terme dans nos régions", a déclaré la présidente de la BERD, Odile Renaud-Basso, citée par le communiqué, notant que la coopération étroite avec l'Union européenne permet à la Banque

d'améliorer la vie des gens, d'avoir un impact tangible sur le terrain et de "mieux reconstruire".

"C'est dans cet esprit que nous soutenons le producteur marocain Lamatem, dans son objectif de fournir des produits médicaux indispensables aux marchés locaux et européens", a-t-elle relevé.

De son côté, le commissaire à l'élargissement et à la politique européenne de voisinage, Olivér Várhegyi, s'est félicité de cet investissement de la BERD, qui fait partie du soutien conjoint aux entreprises qui se remettent de la pandémie de Covid-19.

"Notre coopération étroite avec la BERD nous permet de promouvoir une reprise favorable à la création d'emplois dans nos pays partenaires", a poursuivi M. Várhegyi, soulignant que ce projet soutiendra également le secteur de la santé



et sa résilience, qui "sont essentiels dans cette crise".

Le nouvel investissement fait suite à un prêt antérieur de la BERD qui a aidé l'entreprise à installer sa première unité industrielle au Maroc,

consacrée à la production des masques chirurgicaux à usage unique, des blouses et des vêtements de protection pour le personnel de la santé et les patients, ajoute la même source.



Deuxième ramadan assombri par la pandémie *Un million de morts en Europe*



Nombre de musulmans dans le monde ont commencé mardi le mois de jeûne du ramadan, assombri pour la deuxième année consécutive par la pandémie qui a fait un million de morts en Europe.

Le ramadan, qui débute mardi ou mercredi selon les pays, se déroulera entre restrictions sanitaires et craintes de nouvelles contaminations en particulier lors des traditionnels repas festifs de rupture quotidienne du jeûne après le coucher du soleil.

En Indonésie, pays comptant la plus grande population musulmane du monde, le gouvernement a autorisé cette année les prières du soir pendant le ramadan mais l'accueil est limité dans les mosquées à 50% de leur capacité, les fidèles devant être masqués et apporter leur propre tapis de prière.

A Jakarta, la mosquée Istiqlal récemment rénovée, la plus grande d'Asie du Sud-Est, a accueilli lundi soir des fidèles pour la première fois après un an de fermeture en raison du Covid-19.

Les responsables religieux ont invité la population à prier à la maison dans les zones où les cas flam-

ment et plusieurs régions, dont Jakarta, ont interdit les rassemblements pour la rupture quotidienne du jeûne. Le gouvernement a interdit les déplacements traditionnels pour l'Aïd al-Fitr célébrant la fin du ramadan, prévue cette année vers le 12 mai. Malgré les restrictions, le ramadan est "plus joyeux" cette année, note un habitant de Jakarta, Mohamad Fathi. "L'an dernier, nous n'avons pas ressenti du tout la joie du ramadan".

En Egypte où les magasins arborent les traditionnels "fanous", lanternes du ramadan aux couleurs éclatantes, les Caireotes se sont affairés lundi pour leurs derniers achats à la veille du ramadan, négligeant souvent le port du masque ou la distanciation physique.

En Tunisie, le gouvernement a dû faire marche arrière sur l'allongement du couvre-feu et revenir ce week-end à un couvre-feu à 22H00 locales et non 19H00, face à une levée de boucliers. "D'habitude après la rupture du jeûne, on sort, on se balade, on va dans la médina de Tunis, dans le village de Sidi Bou Saïd, on prend l'air, on s'invite, les enfants courent dans les rues", explique Samira Khalifi, une artiste peintre de 45 ans. "Mais cette

année, on aura à peine le temps de faire un petit tour, ça va être triste, pénible", continue-t-elle, resserrant son foulard fuchsia.

Au Maroc, des restrictions pour la période (extension du couvre-feu, interdiction de fêtes et de rassemblements etc...) ont été promulguées récemment.

En Syrie, où le conflit est entré en mars dans sa dixième année, le ramadan s'annonce morose en plein effondrement économique et avec une inflation galopante. Le gouvernement n'a pas annoncé de nouvelles mesures ni de couvre-feu.

En Jordanie, "ce ramadan n'est pas comme les autres. Il n'y ni rassemblements familiaux, ni prière à la mosquée après l'iftar (le repas quotidien de rupture du jeûne, NDLR), ni tentes, ni tables où est disposée la nourriture pour les pauvres comme le veut la tradition", assure Rima Qabalan, une mère de famille d'Amman.

En Turquie, en proie à une troisième vague du virus, les médecins conseillent de renforcer les défenses naturelles pendant le jeûne avec des vitamines comme la vitamine D. En outre, "nous allons rester en famille, nous n'aurons pas d'invités chez nous et n'irons pas

chez les autres", explique Fatih Kaymak, un habitant d'Istanbul âgé de 55 ans.

Les autorités saoudiennes ont annoncé début avril que seules les personnes vaccinées contre le Covid-19 seraient autorisées à effectuer la omra, le petit pèlerinage à La Mecque, à partir du début du ramadan.

L'Europe a, quant à elle, franchi lundi la barre du million de morts du Covid-19, selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de bilans fournis par les autorités de santé. Dans le monde, le bilan approche des trois millions de morts (2.937.355 décès).

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres organisations ont réclamé mardi la suspension de la vente de mammifères sauvages vivants sur les marchés alimentaires, invoquant les risques importants de transmission à l'homme de nouvelles maladies infectieuses. La transmission à l'homme du virus du Covid par ce biais est une des théories favorisée par les experts mandatés par l'OMS.

La veille, l'OMS avait averti que la pandémie a atteint un point "critique", avec des infections qui croissent de manière exponentielle. Le

nombre de cas a progressé de 9% dans le monde la semaine dernière et les décès de 5%.

La vaccination en l'un des outils de lutte. L'Inde, qui a dépassé lundi le Brésil pour devenir le deuxième pays le plus touché en nombre de cas avec 13,5 millions, a approuvé mardi un troisième vaccin, le russe Spoutnik V.

Le Royaume-Uni, où les terrasses de pubs et les salons de coiffure ont rouvert lundi en Angleterre, a atteint son objectif d'offrir avant mi-avril au moins une première dose de vaccin au plus de 50 ans et aux personnes les plus vulnérables ou exposées.

Des allègements des restrictions sont également attendus cette semaine en Italie, Irlande, Slovaquie et Grèce.

L'Allemagne, elle, a franchi le seuil des trois millions de contaminations. "Cette troisième vague est peut-être la plus dure", a commenté lundi la chancelière Angela Merkel, rappelant que la vaccination était "l'arme la plus importante contre le virus".

La France, qui a dépassé lundi la barre des 99.000 décès depuis le début de l'épidémie, devrait franchir les 100.000 cette semaine.

La crise politique perdure et plonge l'Algérie dans l'incertitude

Depuis la chute du régime Bouteflika le 2 avril 2019, l'Algérie se trouve plongée dans une crise politique sans précédent et dans l'incertitude, a affirmé le média algérien en ligne "Algérie-Part".

"Faute de stabilité politique, l'Algérie est plongée dans l'incertitude. Une situation qui inquiète les Algériennes et les Algériens ainsi que tous les acteurs économiques lesquels assistent impuissants à une détérioration accélérée de tous les indicateurs du pays sans qu'il y ait le moindre sursaut de la part des décideurs du pouvoir", a regretté l'auteur de l'article.

Il a expliqué que le mouvement de contestation populaire le Hirak a repris toute sa vigueur depuis le 22 février 2021, ajoutant que la pause observée depuis la mi-mars 2020 n'a nullement profité au régime algérien qui a multiplié les bourses, les maladrances et les dérives au point de nourrir un véritable ressentiment national à son encontre.

Pendant près d'une année où les marches du Hirak étaient suspendues pour des raisons sanitaires, le régime algérien n'a fourni aucun gage de stabilité, a-t-il fait observer, soulignant qu'au lieu de procéder à une réconciliation nationale pour mettre fin aux divisions qui minent l'unité du pays, le pouvoir algérien a plongé le pays dans un climat de répression, de dérives autoritaires aggravant ainsi le fossé qui sépare le peuple algérien de ses dirigeants.

Selon la même source, la conséquence était terrible pour l'Algérie car les pratiques totalitaires du régime ont aggravé la crise politique née au lendemain de l'annonce d'un 5e mandat brigué par le président déchu Abdelaziz



Bouteflika.

Depuis le début de l'année 2021, le régime algérien a enfoncé le pays dans une crise économique, financière et sociale sans précédent à cause de l'incompétence de ses dirigeants incapables d'imaginer des plans de relance économique face aux conséquences désastreuses de la pandémie de la COVID-19, a-t-elle regretté.

Elle a estimé que trois ans après la chute de Bouteflika, l'Algérie a retrouvé les symptômes de l'appauvrissement massif et de la misère sociale, citant notamment un effondrement du pouvoir d'achat et de la valeur du dinar algérien, une aggravation de la crise

de liquidités, des pénuries de certains produits de large consommation et un chômage de masse, ainsi que des entreprises publiques et privées au bord de la faillite, une cherté excessive de la vie et augmentations vertigineuses de tous les prix des produits sur les marchés nationaux.

Pour l'auteur de l'article, "l'Algérie de 2021 ressemble étrangement à l'Algérie des années 90 au niveau social et politique".

Sur le plan politique, le média a qualifié la situation de "désastre absolu", relevant que le nouveau régime est encore plus autoritaire et que les prisons sont remplies de détenus poli-

tiques.

La même source a déploré une liberté d'expression entièrement muselée et une justice encore plus arbitraire et obéissante au diktat politique par rapport aux années Bouteflika. "Certes, le Hirak est encore là. Il a retrouvé sa force, sa régularité et il continue de mobiliser des milliers, voire des millions de manifestants. Mais pour quel résultat ?", se demande-t-il, faisant savoir que le pouvoir s'entête et il ne cède pas. "Pis encore, sa férocité redouble et son totalitarisme s'aggrave de jour en jour comme le prouvent les arrestations récentes opérées dans les rangs des activistes du Hirak", soutient-il, faisant

observer que le pouvoir algérien refuse toute perspective de dialogue ou de reconnaissance des revendications du Hirak.

L'Algérie est dans l'impasse, a-t-il estimé, notant que le Hirak se poursuit et se renforce, alors que le pouvoir maintient encore et toujours le statu-quo.

Il a relevé que "pendant ce temps-là, les Algériens s'appauvrissent, sombrent dans le désespoir, les -Harragas- reviennent en force, les fléaux sociaux s'aggravent et la situation financière du pays prend chaque mois une dimension alarmante. "La situation actuelle de l'Algérie fait vraiment peur", a averti la publication.

Les USA vont déployer 500 soldats supplémentaires en Allemagne



Les Etats-Unis vont déployer 500 soldats supplémentaires en Allemagne, où la présence d'importantes troupes américaines avait été remise en cause

par Donald Trump, a annoncé mardi le secrétaire d'Etat américain à la Défense, Lloyd Austin. "J'ai informé la ministre (allemande de la Défense) de notre intention de

poster en permanence environ 500 militaires américains supplémentaires dans la région de Wiesbaden (ouest) dès cet automne", a déclaré le secrétaire d'Etat, lors d'une déclaration commune avec son homologue allemande Annegret Kramp-Karrenbauer. "C'est une excellente nouvelle que non seulement le président (Joe) Biden ait annoncé que les plans de retrait étaient abandonnés, mais qu'au contraire, ces troupes ici en Allemagne soient renforcées", a salué en retour la ministre allemande, qui a vu "un signe très fort d'unité".

Cette annonce rompt avec la présence de Donald Trump au cours de laquelle il n'avait cessé de critiquer le manque d'implication financière de l'Allemagne

pour sa sécurité et au sein de l'Otan. L'ancien président projetait même de réduire la présence militaire américaine en Allemagne, héritage de la fin de la Seconde guerre mondiale.

La présence américaine a toutefois nettement décliné depuis la chute du Mur de Berlin, passant de 200.000 soldats en 1990 à 34.500 cette année.

M. Austin a promis que l'Allemagne "continuerait à être un partenaire important en matière de sécurité et d'économie" des Etats-Unis "dans les années à venir". "C'est pourquoi le renforcement de nos relations avec l'Allemagne est une priorité absolue de l'administration Biden-Harris", a-t-il déclaré.

Le projet controversé de gazo-

duc entre la Russie et l'Allemagne, Nord Stream 2, en voie d'achèvement, auquel les Etats-unis sont opposés, ne devrait pas ternir cette relation. "Nous avons exprimé notre opposition à cet accord et à l'influence qu'il confère à la Russie. Mais nous ne laisserons pas cette question se mettre en travers de la formidable relation que nous avons avec l'Allemagne", a ainsi assuré le secrétaire d'Etat américain.

Le nouveau gouvernement démocrate a toutefois averti ces dernières semaines que "toutes les entités impliquées" dans la construction du gazoduc, dont de nombreuses entreprises allemandes, seraient sanctionnées par les Etats-Unis si elle ne se désengageait pas "immédiatement" du projet.

Minneapolis reste sous tension après la mort d'un jeune homme noir tué par la police

Minneapolis restait mardi sous tension après une deuxième nuit consécutive de manifestations malgré l'entrée en vigueur d'un couvre-feu dans cette ville du nord des Etats-Unis, indignée par la mort d'un jeune homme noir abattu par la police en plein procès sur le meurtre de George Floyd.

En plus du couvre-feu dans toute l'agglomération décrété par les maires des villes jumelles de Minneapolis et de Saint-Paul, un millier de soldats de la Garde nationale sont à pied d'oeuvre pour empêcher de nouveaux débordements.

Une quarantaine de personnes ont été arrêtées dans la nuit de lundi à mardi et des policiers ont été légèrement blessés à l'occasion d'un rassemblement en face du commissariat de Brooklyn Center, dans la banlieue de Minneapolis, ont annoncé les forces de l'ordre, qui ont utilisé à plusieurs reprises du gaz lacrymogène.

C'est à cet endroit que Daunte Wright, un Afro-Américain de 20 ans qui circulait en voiture avec sa petite amie, a été tué "par accident" dimanche, au cours d'un banal contrôle lié à des plaques d'immatriculation invalides, a expliqué la police locale. Une agente avait alors "sorti son arme à feu à la place de son Taser", un pistolet à impulsion électrique censé être non létal, selon la même source.

Lundi soir, peu avant 21H00 (02H00 GMT mardi), près de deux heures après l'entrée en vigueur du couvre-feu, des dizaines de manifestants ont continué de brandir leurs pancartes et de scander des slogans à proximité du poste de police de Brooklyn Center, tout en s'abritant de la pluie sous des parapluies et des ca-

puches Ils ont nargué les policiers à travers le grillage nouvellement érigé autour du commissariat et portaient des pancartes clamant "Emprisonnez tous les flics tueurs racistes", "Suis-je le prochain ?" et "Pas de justice, pas de paix".

Des pillages sporadiques ont également eu lieu ailleurs à Brooklyn Center, ont raconté des responsables chargés de la sécurité.

Des centaines de personnes se sont aussi rassemblées pour une veillée dans cette localité du nord-ouest de l'agglomération de Minneapolis.

Une sculpture commémorative représentant un poing serré a été transportée du site où George Floyd a été tué jusqu'au lieu de ce nouveau drame. "Etre une personne de couleur est fatigant", a dit à l'AFP Butchy Austin, un employé de commerce de 37 ans devenu un militant depuis ce meurtre il y a près d'un an dans cette même ville de Minneapolis. "Nous voulons savoir que nous pouvons être en sécurité". Il s'agissait de la deuxième nuit d'affilée de protestations après la mort de Daunte Wright.

Lundi soir, les autorités judiciaires de l'Etat du Minnesota ont transmis l'identité de la policière impliquée dans un communiqué. Kimberly Potter, une employée des services de police de Brooklyn Center depuis 26 ans, a été suspendue administrativement, ont-elles souligné.

Pour étayer ses propos sur une "mort accidentelle", le chef de la police locale Tim Gannon a présenté l'enregistrement réalisé par la caméra-piéton de la policière.

Sur ces images, on voit des agents extraire le jeune homme de sa voiture et lui passer des menottes. Celui-ci oppose alors une résistance et se rassoit dans son vé-



hicule. On entend la policière crier "Taser, Taser", pour signaler qu'elle va tirer. A la place, un coup de feu résonne.

"Putain de merde, j'ai tiré sur lui", réagit alors cette dernière, tandis que Daunte Wright, mortellement blessé, démarre au volant de sa voiture qui s'écrase quelques rues plus loin.

La façon dont la policière a confondu son arme avec son taser demeure entourée de flou.

Le chef de la police locale a déclaré que les policiers étaient formés pour placer les armes de poing "sur notre côté dominant et le Taser sur notre côté faible".

Le président Joe Biden a qualifié lundi le meurtre de "tragique", mais a mis en garde contre toute agitation violente potentielle. "Je pense que nous devons attendre et voir ce que l'enquête montre", a-t-il déclaré. "Les manifestations pa-

cifiques sont compréhensibles" a-t-il ajouté, se disant conscient de "la colère et la douleur" vécues par les Afro-Américains.

Ce drame a ravivé la colère à Minneapolis, qui avait connu plusieurs nuits d'émeutes après la mort de George Floyd, le 25 mai dernier, sous le genou du policier blanc Derek Chauvin.

Des matches de basket, notamment de la NBA, mais aussi de baseball ou de hockey, prévus pour la soirée de mardi, ont pour leur part été reportés.

Dans ce climat tendu, l'avocat de Derek Chauvin avait demandé de placer les jurés à l'écart pour empêcher qu'ils subissent des pressions. "Je comprends qu'il y ait des troubles civils" mais "je ne crois pas que cela soit un motif d'inquiétude supplémentaire", avait répondu le juge Peter Cahill.

Lundi, l'accusation a appelé à

la barre un cardiologue, qui a mis à mal la ligne de défense de Derek Chauvin, dont l'avocat soutient que George Floyd a succombé à une overdose combinée à des faiblesses cardiaques.

Le quadragénaire noir a "fait un arrêt cardiaque en raison d'un manque d'oxygène" lié à la pression exercée sur lui par les policiers, a assuré Jonathan Rich. "Je peux affirmer avec un haut niveau de certitude médicale que George Floyd n'a pas fait de crise cardiaque simple ni d'overdose", a-t-il ajouté.

L'accusation doit boucler son exposé mardi et il reviendra alors à la défense de convoquer des propres témoins.

Quelque 260 personnes ont été tuées par des policiers depuis le début de l'année, a souligné la puissante association de défense des droits civiques ACLU.

Le bitcoin à un nouveau sommet avant l'introduction en Bourse de Coinbase



Le prix du bitcoin a dépassé 62.000 dollars mardi pour grimper à son plus haut historique à la veille de l'introduction en Bourse d'une des plus grandes plateformes d'échanges, Coinbase.

Vers 08H30 GMT (10H30 à Paris), le bitcoin a atteint un nouveau plus haut sommet à 62.732 dollars et voyait son prix grimper de 114% depuis le début de l'année, alors que Wall Street s'apprête à accueillir en Bourse pour la première fois une entreprise dédiée aux cryptomonnaies. "C'est un signal important car cela indique qu'il devient de plus en plus improbable que les régulateurs décident de se montrer plus dur contre le secteur", commente Naeem Aslam, analyste chez Avatrade.

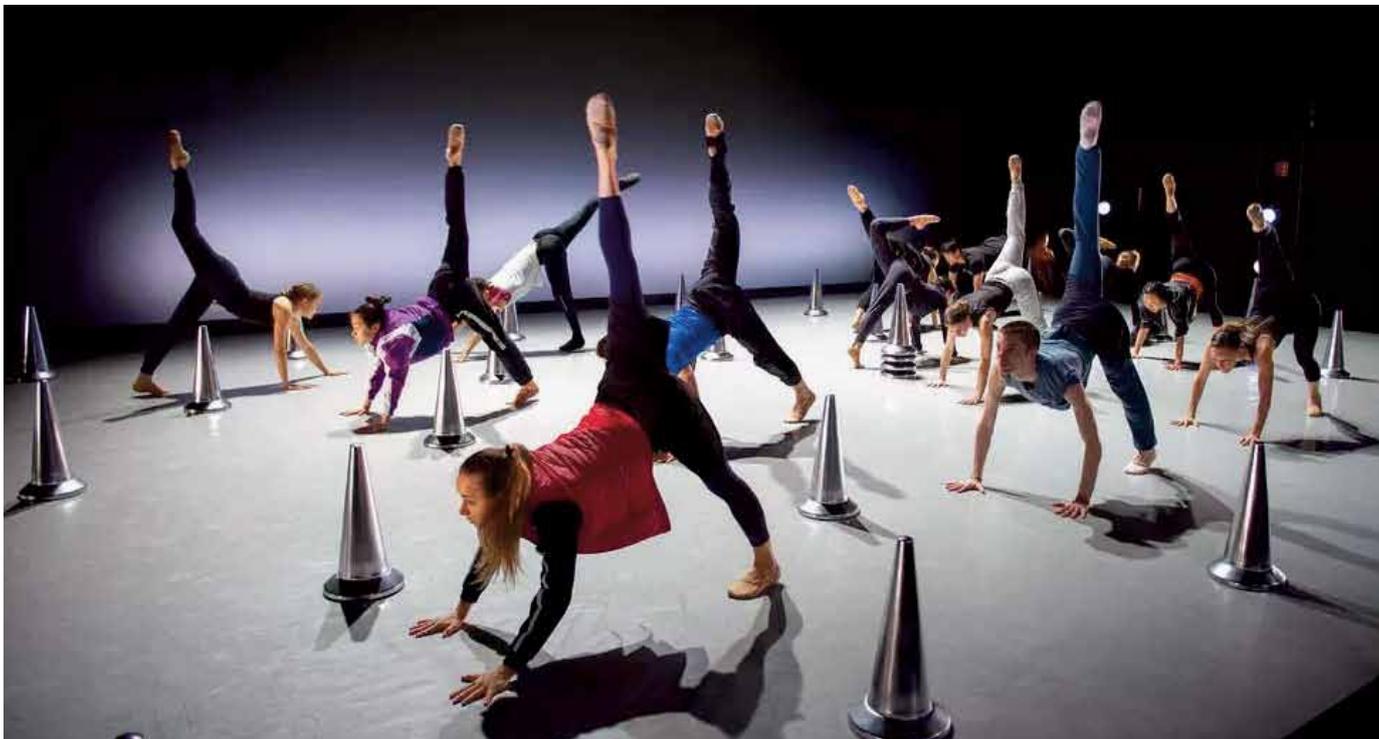
De nombreux investisseurs traditionnels se tournent vers la première des cryptomonnaies, et des

grands noms de Wall Street comme JP Morgan ou BlackRock proposent désormais à leurs clients des fonds spécialisés.

Depuis octobre 2020, quand le géant des paiements en ligne PayPal a annoncé la possibilité d'utiliser des cryptomonnaies sur son réseau, le cours du bitcoin s'est envolé, alors qu'il évoluait alors à moins de 15.000 dollars et n'avait jamais dépassé les 20.000 dollars. "Le risque de voir la bulle du bitcoin exploser existe toujours", a cependant prévenu Ipek Ozkardeska, analyste chez Swiss Quote.

Le marché du bitcoin est habitué des mouvements brusques: en 2017, il avait commencé l'année à moins de 1.000 dollars avant de frôler les 20.000 dollars en décembre, pour mieux s'écraser en 2018 jusqu'à moins de 4.000 dollars.

Libé *Ramadan*



“Sinfonia” ou la noirceur du confinement *Le dernier ballet de Thierry Malandain*

D'un côté, un quatuor de puissants qui délimite le périmètre. De l'autre, une quinzaine de danseurs à l'étroit. *Sinfonia*, le dernier ballet de Thierry Malandain, directeur du Centre chorégraphique national de Biarritz, présenté samedi à Saint-Sébastien en Espagne, raconte la noirceur du confinement et les corps corsetés.

Tout est noir. Noir le sol, noirs les costumes, noir le sujet. Le ballet a été “régulé dans les ténèbres”, explique à l'AFP le chorégraphe qui a créé *Sinfonia* en octobre 2020 car “il fallait qu'on occupe les danseurs”.

Le ballet de 28 minutes pour 20 danseurs a donc été conçu “en urgence” et sur une partition des années 60, à l'époque d'une autre pandémie, celle de la grippe de Hong Kong.

Présenté lors de deux uniques représentations au théâtre espagnol de Victoria Eugenia de Saint-Sébastien, le ballet raconte ce qui n'est malheureusement pas encore un souvenir, le confinement.

On ne peut pas les rater, ils sont la seule lumière sur scène: les cônes de chantier argentés, outils diaboliques.

Quatre garçons en costume, “chevaliers de l'apocalypse et allégorie des pouvoirs publics” selon Thierry Malandain, les déplacent au gré de leurs envies pour “décider des espaces dans lesquels évoluent les danseurs”.

Le reste de la troupe, condamné à piétiner, se recroqueville tantôt en foetus, tantôt se prend la tête.

Pendant qu'ils se distordent, le quatuor se tord de rire.

“On confine, on déconfiner. On brise les espérances”, raconte l'un de ses membres, Arnaud Mahory.

“Ces 4 puissants, ça peut être Macron,



Le spectacle a été conçu “en urgence” et sur une partition des années 60, à l'époque d'une autre pandémie, celle de la grippe de Hong Kong

Merkel, Von der Leyen et Lagarde, ça peut être qui on veut”, explique-t-il, décrivant le “rapport de domination et de perversion”, les “conciliabules tenus par cet entresoi qui prend des décisions pour le reste du monde”.

Le chorégraphe a d'ailleurs choisi une partition esotérique de Luciano Berio presque cacophonique, rappelant les discours dissonants sur la pandémie depuis ses débuts, avec des “ordres et des contre-ordres”.

Thierry Malandain se défend d'avoir imaginé un “ballet politique” et préfère parler d’“une pièce de circonstance qui scelle ce moment-là”.

“Moi je pourrais aller casser la gueule à Macron, j'irais manifester”, harangue-t-il ses danseurs lors de la répétition, les exhortant à sortir “leur rage”.

Même si l'Espagne fait figure d'exception et a conservé ses théâtres ouverts, le chorégraphe ne peut s'empêcher d'utiliser un vocabulaire mortuaire parlant là d'un “théâtre désossé” dont on a retiré les sièges ou “des croix” sur les fauteuils condamnés.

A la sortie, le public espagnol a reconnu les stigmates du confinement: “On a bien compris, ces quatre personnes qui contrôlent le reste des gens, en imposant les espaces et en empêchant les libertés”, explique Ibon Sarasola, un spectateur de 39 ans.

L'une des danseuses, du côté des opprimés, se souvient du confinement, de son “réaménagement de l'espace, de s'agripper aux meubles de [son] petit appartement”.

Le ballet dit “cette rage de la contrainte physique de l'espace, et les montagnes russes émotionnelles des annonces qui tous les mois disent qu'on va rouvrir les théâtres... cette impression d'être ballotée”.

Si elle ne boude pas son “plaisir fou” d'être à nouveau sur scène, cela n'aura duré “que deux soirs... c'est frustrant”, d'autant que les gens souffrent “d'un manque cruel de beauté, de magie, d'espoir”.

La fin du spectacle voit le retour des embrassades. C'est le moment de se toucher à nouveau, de poser ses mains sur l'autre comme pour vérifier qu'on existe encore, alors que la distanciation sociale a créé des situations inédites : certaines personnes n'ont plus touché ni été touchées depuis des mois.

La farandole sort de scène, mais le quatuor, lui, revient et scelle un nouveau pacte. “Il est où l'espoir?”, interroge Thierry Malandain.

Claire Lonchampt, elle, estime qu'on ne sait pas qui a gagné: “Il faut croire en la libération, sinon pourquoi on s'entraîne tous les jours? C'est ce qui nous tient depuis un an. On ne lâchera rien, on se tiendra prêt pour le jour où ce sera possible”.

SYNOPSIS

Un sexagénaire, Olivier, mène une vie de jeune célibataire entre ses cours à Bruxelles et son amoureuse à Bruges. Ses parents en fin de vie le confrontent à la déchéance physique et mentale, à la maison de retraite et à l'hôpital. Un déménagement lui donnera l'occasion de revivre son enfance et son adolescence.

A son passé se trouve mêlé depuis toujours un archéologue de génie, Petrus, en passe de déchiffrer la mystérieuse écriture de la civilisation de l'Indus (un âge d'or ?) et qui reçoit d'anonymes lettres de menaces.

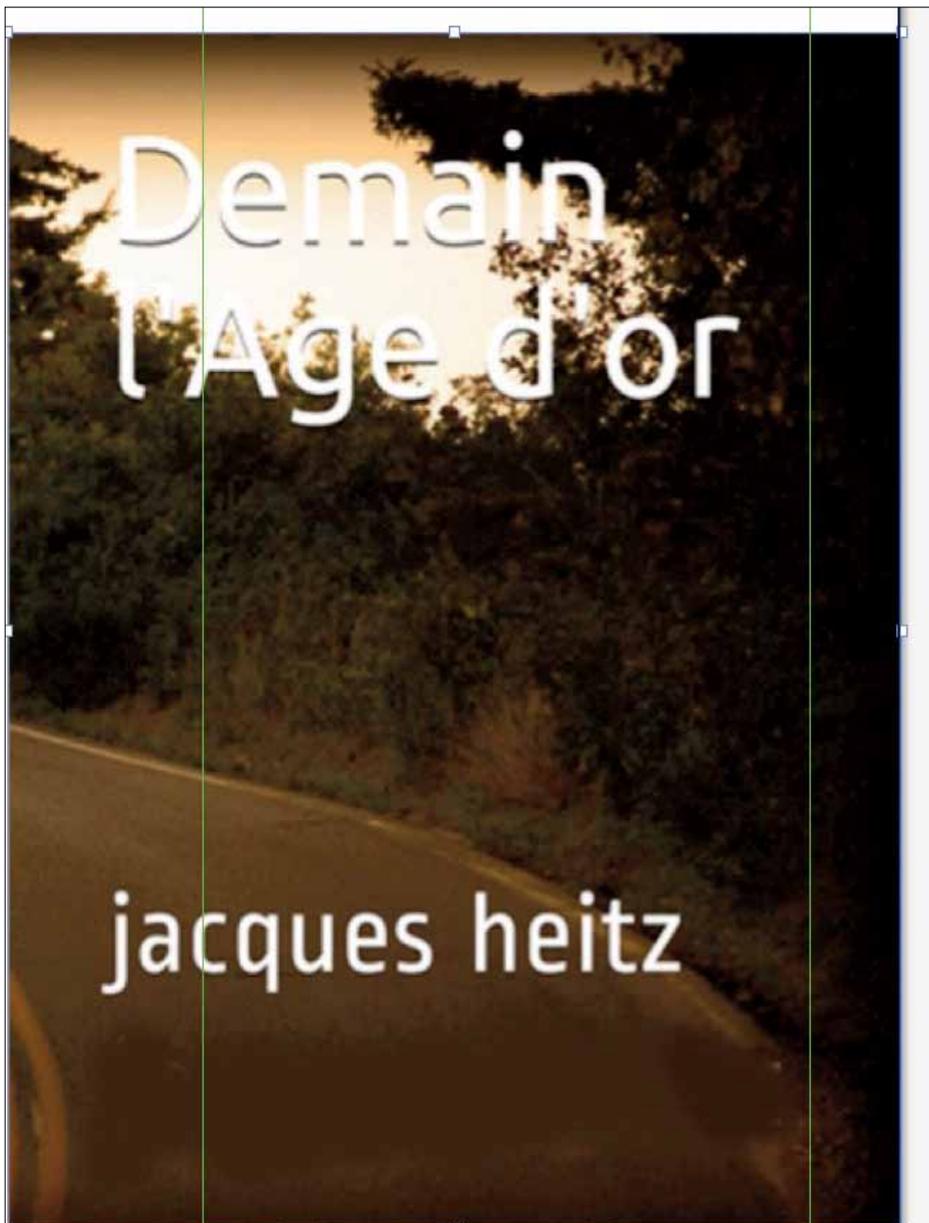
Accepter de vieillir sans que les désirs s'émeussent, alors qu'on est plus que jamais sensible à la beauté des femmes, de l'art et de la nature... Et si l'âge d'or était cyclique, s'il n'appartenait pas seulement au troisième millénaire avant Jésus-Christ, s'il revenait dans un proche avenir ?

PREMIÈRE PARTIE

Fils de personne ?

Le soleil apparaît orangé, chaleureux, sur la colline de Toutes Aures dans la maison de mes parents. Manosque l'été. Je me suis levé de bonne heure. Bonheur ? Mais oui ! Des petits bonheurs, soyons modestes, mais des bonheurs. Discrets, profonds. L'apéro sur la terrasse. Arroser le jardin le soir. La nuit assis dans le fauteuil d'osier face au clématon murmurant au léger souffle du vent. Odile est dans la salle de bains. Bientôt nous nous coucherons, volets fermés, fenêtres ouvertes, et nous ferons l'amour avec plus de tendresse que de passion.

Ce matin tout le monde dort encore. On n'entend que les oiseaux et la brise dans les branches. Après la douche je porte la serviette mouillée jusqu'au fil à sécher le linge derrière la maison. Je passe devant les rosiers, le seringa, le cognassier, le cade, le cyprès. Plantée il y a trente ans à l'arrivée de mes parents, la pousse est devenue une flamme mince, élancée, haute de quinze mètres. Le lilas, les framboisiers, les herbes aromatiques. Je mâchouille un peu d'estragon, suspends la serviette et reviens de l'autre côté de la maison. Plants de tomates, fraisiers sur un vilain plastique anthracite ?



Des pivovines et un laurier-rose touffu.

Devant le garage, la voiture chargée, prête au départ.

Quatre marches et j'accède à la terrasse. Par la porte ouverte de la cuisine, l'arôme du café. Je m'assieds avec ma tasse face au clématon en fleurs roses et blanches. Au-delà des jardins et des toits, le soleil éclaire le Mont d'Or couvert d'oliviers. Plus à l'Est la vallée de la Durance, le plateau de Valensole, ses abeilles et ses lavandes. Un rouge-gueule gagne un trou dans le mur. Le vol en zigzag d'une hirondelle dans le ciel bleu. Les martinets nous ont déjà quittés, ils partent en plein été, allez savoir pourquoi. Des moineaux piaillent dans le platane des voisins.

L'Eden.

J'aimerais m'attarder, savourer longuement le petit déjeuner. Mais non, je n'attends de la journée que tensions et désagréments/Préparer mes très vieux parents au grand voyage. Je vais assumer sans faiblir mon rôle de bourreau. Arracher des vieillards à leur maison, à leur jardin, à leur naguère encore paisible retraite. Mais quel autre choix quand ils ne peuvent plus se servir du téléphone, perdent leurs clés, leur porte-monnaie, leurs papiers, oublient leurs rendez-vous chez le médecin, jettent à la poubelle leur déclaration d'impôt et leurs factures? Quel autre choix quand ma mère entasse les yaourts et le beurre dans l'armoire de la salle de bains, allume le four où elle a rangé ses bi-

joux, des couverts et des livres (des voisins ont aperçu la fumée par la fenêtre de la cuisine et sont intervenus à temps pour éteindre l'incendie)? Quel autre choix quand mon père défèque dans le bidet ou la baignoire qu'il confond avec la cuvette des WC?

Sur la terrasse j'ai assis mon père, vêtu d'un pyjama bleu constellé de petites étoiles d'or, comme on en voit aux ciels de lit des châteaux royaux. Statufié. Mâchoire pendante. Une maigre barbe blanche, les os du crâne dessinés par une peau parcheminée. Que perçoit encore de la réalité des moins vieux ce regard fixe perdu pendant des heures dans cet autre monde dont il sera bientôt l'hôte permanent ?

(A suivre)

Santé et bien-être

Les plantes d'intérieur ont des bienfaits sur notre mental

Sur une étagère, au centre d'une table ou même par terre, les plantes nous apportent leur lot de sérénité, preuves scientifiques à l'appui. On en a tous fait l'expérience : lorsque l'on entre dans une pièce agrémentée de «verts», l'effet est immédiat. Mine de rien, on se détend, on devient moins sensibles aux agressions (verbales, sonores...) et l'on a tendance à être de bonne humeur, moins pessimiste. Selon les toutes dernières recherches, ces vertus seraient d'autant plus actives que l'on est soi-même sensible à la nature, amateur de marche en forêt, respectueux de l'environnement...

Moins de stress

Une étude norvégienne a comparé l'état de santé (fatigue, maux de tête, nez irrité...) d'employés de bureau entourés ou non de végétaux. Résultat, les plaintes se révèlent nettement moindres en présence de verdure. En résumé, les salariés se déclarent plus heureux dans des espaces végétalisés. «Selon plusieurs travaux réalisés en milieu professionnel, on peut avancer que les plantes limitent les méfaits du stress comme la moins bonne qualité du sommeil, le mal de dos, les yeux secs, les irritations de la peau, la migraine...», observe Jordy Stefan, docteur en psychologie, chercheur à l'école de travail social Askoria, à Rennes, spécialiste de l'exposition des humains à la nature.

C'est bon pour le moral.

«Si l'on ne s'en occupe pas, elles meurent. En prendre soin, c'est reprendre du contrôle sur les autres et sur soi», explique Jordy Stefan. L'occasion aussi de responsabiliser des personnes âgées ou en perte



d'autonomie.

Une meilleure concentration

Besoin de calme pour rédiger une lettre, préparer un examen ou plancher devant un écran d'ordinateur ? En vase ou en pot, la «déco green» nous aide. Inconsciemment, notre esprit effectue des va-et-vient entre notre tâche et les végétaux. C'est reposant, un peu comme des microsiestes. Résultat, notre capacité de travail dure davantage et notre efficacité s'accroît. «La plante redonne de la ressource attentionnelle, résume Jordy Stefan. Dans le cadre d'une expérience, si l'on demande à des personnes de retenir le dernier mot de plusieurs phrases, la mémorisation se révèle meilleure en présence de plantes »

En pratique, pour optimiser leur impact sur la concentration, il faut les placer à plus d'un mètre de soi. Plus près, elles envahis-

sent trop le champ de vision et captent l'attention. L'esprit se mobilise sur elles au lieu de se reposer.

C'est bon pour le travail

Des recherches britanniques menées en 2014 estiment que les plantes sont capables de faire grimper notre productivité de 15%. Avis aux managers... qui devraient offrir au moins un pot de fleurs à chaque membre de leur équipe !

Un effet antalgique

Incredroyable mais vrai ! La présence de végétaux autour de soi diminue la sensation de douleur. Dans le cadre d'une étude américaine, des étudiants ont été sollicités pour plonger la main dans de l'eau à 37 °C pendant deux minutes puis dans de l'eau gelée. Objectif : essayer d'y rester au moins cinq minutes. Finalement, la moitié de la cohorte installée dans une pièce agrémentée de chlo-

rophyllé a réussi, mais seulement 29% de l'autre groupe, présent dans une pièce dénuée de plantes.

Explication : en détournant l'attention, les végétaux autour de nous renforcent notre résistance à la douleur. L'effet antalgique est indirect, mais naturel.

C'est bon pour les malades

Installées dans une chambre d'hôpital, des fleurs ou des plantes vertes entraînent une diminution de la consommation d'analgésiques après une opération. C'est démontré ! Par conséquent, cela réduit aussi la durée de l'hospitalisation. Le bouquet ? Les plantes sont interdites dans les hôpitaux en France...

Même en poster

Seul impératif pour bénéficier d'un impact positif des plantes, celles-ci doivent être en pleine forme. Oubliez donc les fleurs qui piquent du nez ou les feuilles toutes jaunes faute d'attention. Si vous n'avez pas la main verte, vous pouvez toujours vous offrir un poster «végétal». Curieusement, les bénéfiques sont quasiment similaires que la plante soit réelle ou représentée sur une affiche !

Reste à découvrir le pot aux roses...

On prête souvent aux plantes vertes la capacité d'assainir l'air d'une pièce, voire d'absorber des sons gênants. Or cet effet dépolluant n'est pas clairement prouvé d'un point de vue scientifique. Il y a bien d'autres choses à découvrir encore ! Par exemple, on ne sait pas si certaines variétés sont plus efficaces que d'autres. Le temps d'exposition et la quantité optimale pour un bénéfice demeurent également inconnus à ce jour.

Recettes

Tacos de poulet

Ingredients

2 grandes escalopes coupées en cube
1 oignon émincé
Sel, poivre du moulin
Paprika, pointe de Cayenne
Épices indiennes (facultatif)
Curcuma
Laitue
Sauce fromagère
Sauce au choix
Pomme de terre frites

Instructions

Placer les cubes de poulet dans un bol et ajouter les épices (sel, poivre, paprika, curcuma, épices indiennes) mélanger bien le tout.

Commencer par faire revenir l'oignon émincé dans une poêle avec un

filet d'huile d'olive.

Ajouter les cubes de poulet et faire revenir quelques minutes jusqu'à ce que les morceaux de poulet prennent une belle couleur.

Retirer du feu et les tiédir.

Faire chauffer l'appareil à tacos ou une poêle.

Déposer une grande galette de Tortilla sur le plan de travail. Étaler une sauce au choix.

Garnir la galette de poulet, laitue et frites.

Arroser généreusement de sauce fromagère.

Refermer bien la Tortilla.

Déposer délicatement dans l'appareil à tacos et cuire quelques minutes.

Servir aussitôt chaud !



Art & culture

Le Serpent

La nouvelle série événement de Netflix avec Tahar Rahim



Le Serpent, mis en ligne vendredi 2 avril sur Netflix, s'inspire du parcours hors-norme de l'arnaqueur, empoisonneur, trafiquant de pierres précieuses et tueur en série français Charles Sobrahj.

Méconnaissable, Tahar Rahim prête ses traits à ce tueur, autour duquel s'est créée une légende, que le criminel a lui-même entretenue.

Charles Sobrahj est soupçonné d'avoir tué plus d'une quinzaine de touristes. Né d'un père indien et d'une mère vietnamienne, Charles Sobrahj a une enfance d'errance après le divorce de ses parents. À sept ans, sa mère, qui s'est remariée à un français, récupère sa garde pour le remettre sur le droit chemin, en vain. Escroqueries, vol... So-

brahj, qui rêve de se sortir de ses conditions modestes et qui, bien qu'ayant été naturalisé Français, se sent rejeté par la société. S'il tente un temps de mener une vie rangée, en épousant une femme de bonne famille et en trouvant un travail, il retombe rapidement dans ses travers et reprend ses activités illégales. Après un passage en prison, il part s'installer en Inde avec sa femme, avec laquelle il a une petite fille. Après un braquage qui tourne mal, Sobrahj est de nouveau arrêté et sa femme le quitte. Roi de l'évasion, soudoyant ses geôliers, Sobrahj se retrouve en liberté.

Direction la Thaïlande où va commencer son parcours meurtrier. Il séduit une jeune canadienne qui, folle de lui, devient complice de ses crimes. Son

mode opératoire est au point, charmant et magnétique, il sympathise avec de jeunes touristes, les empoisonne à l'aide de concoction à base de médicaments, puis leur vole leurs papiers afin d'usurper leurs identités. Parallèlement, aidé d'un homme de main qui lui est entièrement dévoué et d'une maîtresse à laquelle il a promis le mariage, Sobrahj fait du trafic de pierre précieuses et mène grand train. Grâce à ses multiples faux passeports, il parcourt le monde avec sa complice.

Mais petit à petit, pourchassé par un jeune diplomate qui s'est juré de l'arrêter, il finit par perdre le sang-froid qui faisait alors sa force. Au lieu de rester en France où il ne pouvait pas être inquiété, Sobrahj retourne en Inde et

drogue plusieurs étudiants. Sobrahj est acculé, fait des erreurs et est arrêté, avec sa complice. Incarcéré, il construit sa légende en prison, en obtenant des régimes de faveur et parvient à s'évader en simulant une crise d'appendicite. Croyant ne plus pouvoir être poursuivi pour ses crimes, il retourne au Népal où il ignore qu'un mandat d'arrêt pour meurtre est retenu contre lui. Interpellé, il est condamné pour le meurtre d'un couple. Aujourd'hui, Charles Sobrahj est sexagénaire et purge sa peine dans une prison au Népal. Mais loin de s'avouer vaincu, il compte bien sortir grâce une loi pronant de libérer les détenus âgés et à même des projets: s'acheter une villa et sortir un film sur sa vie.

“Absence et présence, fragments entre la main et le cerveau”, une exposition haute en couleurs de l'artiste Mo Baala

La galerie Delacroix de l'Institut français de Tanger abrite “Absence et présence, fragments entre la main et le cerveau”, une exposition haute en couleurs de l'artiste transdisciplinaire Mo Baala.

Cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 31 mai, donne à voir des œuvres mêlant matériaux et formes, invitant les visiteurs à découvrir l'esthétique spécifique des sculptures et des collages de l'artiste, qui font sa singularité. “Absence et présence sont, pour moi, deux aspects qui reflètent ma relation avec mes parents, avec lesquels je n'ai pas grandi, mais qui ont toujours été présents de par les histoires que l'on me racontait à leur propos”, a confié à la MAP, Mohammed Baala, alias Mo Baala.

Mes parents ont été absents et présents à la fois, situation qui a énormément inspiré mon parcours artistique, a-t-il expliqué, notant que son travail commence par la présence d'un canevas vide, pour ramener à la vie une idée, une inspiration ou un élément physiquement absent à ce moment-là. Tout processus artistique est basé sur le passage de l'absence à la présence, a-t-il fait sa-



voir, ajoutant que l'on transforme, à travers l'art, une idée échafaudée par le cerveau en une œuvre créée à la main.

Pour sa part, le directeur de l'Institut français du Maroc -sites de Tanger et Tétouan-, Olivier Galan, s'est dit très heureux

que la galerie Delacroix accueille Mo Baala, mettant en avant le travail de l'artiste, qui s'est construit dans les souks et les bazars séculaires de la ville de Taroudant.

Il a souligné, dans ce sens, que cette exposition s'inscrit dans le cadre de la volonté de la direction des sites de Tanger et Tétouan de l'Institut français du Maroc de faire découvrir, à travers cette galerie, de jeunes talents, tout en présentant des arts visuels au sens large avec de la photographie, du graphisme et des arts plastiques.

Né à Casablanca, Mo Baala a grandi à Taroudant, dans le sud du Maroc. Sa passion pour la littérature, le cinéma, la musique et la philosophie nourrit très tôt son univers créatif. Mo Baala ne s'est jamais spécialisé dans une seule forme artistique, puisqu'il passe du collage sur papier, du dessin et de la peinture, aux installations de textiles et cuir, et de la sculpture en bois, en fer ou pierre de calcaire à la céramique, en passant par la musique et l'art sonore, mais aussi l'animation et les installations d'art vidéo. Il crée également des pièces de Wearable art, des masques et des accessoires.

La somme faramineuse que Daniel Craig pourrait empocher grâce aux suites de "À couteaux tirés"



En attendant la sortie de Mourir peut attendre, repoussée à plusieurs reprises et pour l'instant fixée au 6 octobre en France, l'interprète de James Bond ne se tourne pas les pouces. En compagnie du réalisateur Rian Johnson (Star Wars 8) Daniel Craig planche depuis plusieurs mois sur l'idée d'une suite à leur film À couteaux tirés, savoureux Cluedo à la Agatha Christie, sorti fin 2019. Le polar fut un joli succès cette année-là, en récoltant pas moins de 310 millions de dollars au box-office mondial, pour un budget de 40 millions. Le film avait aussi récolté plusieurs nominations aux Golden Globes et aux Oscars. Alors que Lionsgate, distributrice du film aux États-Unis, se frottait déjà les mains à l'idée d'une lucrative suite aux aventures du détective Benoit Blanc, un géant de l'industrie est passé par là. Selon le site spécialisé Deadline, Netflix a acquis les droits de diffusion de,

non pas une, mais deux suites d'À couteaux tirés, qui seront donc disponibles en exclusivité sur la plateforme.

Toujours selon Deadline, le géant de la SVOD aurait mis une énorme somme sur la table pour être sûr d'empocher cette future franchise, pas moins de 469 millions de dollars. Netflix aurait ainsi arraché les droits au nez et à la barbe d'Amazon et d'Apple, intéressés pour leurs services respectifs Prime Video et Apple TV+. Une source proche du dossier a commenté le deal au Hollywood Reporter : "C'est cher mais Netflix joue aux échecs alors que les autres jouent aux dames... La plateforme prend un film reconnu et apprécié mondialement et s'assure une belle franchise pour les deux ans à venir. C'est aussi une façon de montrer qu'ils sont aussi puissants que n'importe quel studio, aujourd'hui." Le tournage du second volet devrait commencer dès le 28 juin en Grèce. Hor-

mis Daniel Craig, on ne sait pas encore qui fera partie du casting de ces suites.

Selon le Hollywood Reporter, qui s'est procuré des extraits du deal, Rian Johnson aurait une totale liberté sur les deux longs-métrages à venir. Il n'aura pas à répondre à des demandes de la part de Netflix sur la production ou sur la fin des films. Les seules exigences de la plateforme concernent la présence de l'interprète de 007 en tête d'affiche et que le budget soit équivalent, pour chaque suite, aux 40 millions du premier film. Une chose est sûre : pour Daniel Craig, le réalisateur Rian Johnson et le producteur Ram Bergman, l'affaire s'annonce très juteuse.

Entre les salaires déjà négociés et les intéressements aux nombres de vues des films sur la plateforme, chacun pourrait toucher jusqu'à 100 millions de dollars en fin de compte. Une affaire rondement menée pour le détective Benoit Blanc et ses acolytes !

Bouillon culture

Semaine de la langue espagnole

Les ambassades des pays hispanophones à Rabat organisent, du 19 au 23 avril, la cinquième édition de la Semaine de la langue espagnole au Maroc.

Cette initiative, qui aura lieu cette année en mode virtuel en raison de la pandémie de Covid-19, sera marquée par la participation d'une vingtaine d'écrivains de plusieurs pays hispanophones, ainsi que de figures éminentes de la littérature marocaine en langue espagnole, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Le programme d'activités de cet événement culturel comprend des débats et des tables rondes sur des sujets ayant trait à la littérature, notamment le rôle de l'oubli et de la mémoire dans la littérature, le métissage linguistique culturel et la migration en tant que vecteur de transmission de la langue, fait savoir le communiqué.

Au menu de cette semaine culturelle figurent également la présentation d'un dictionnaire arabe-espagnol sur les termes du football, des rencontres entre des écrivains marocains et espagnols sur le Détroit de Gibraltar en tant qu'espace de vécu commun et de culture partagée, ainsi qu'un colloque sur la poésie maya et ses échos dans les cultures espagnole et arabe, ajoute la même source.

A cette occasion, un hommage posthume sera rendu à la libraire et écrivaine tangerinoise Rachel Muyl, décédée l'année dernière, souligne le communiqué, notant que la semaine de la langue espagnole sera clôturée par la lecture de l'ouvrage Don Quichotte, avec la participation de personnalités marocaines des mondes de la politique, la diplomatie et la culture.



Will Smith boycotte l'Etat américain de Géorgie



Le prochain film de Will Smith, "Emancipation", consacré à l'histoire de l'esclavage aux États-Unis, ne sera pas tourné comme prévu en Géorgie, en signe de protestation contre une loi récemment votée dans cet État américain qui, selon ses détracteurs, limite l'accès aux urnes des minorités et particulièrement des électeurs afro-américains.

Grâce à d'importantes incitations fiscales, la Géorgie est devenue ces dernières années l'un des principaux sites de tournages aux États-Unis, accueillant par exemple les films Marvel ou la série "The Walking Dead".

Mais l'adoption, le mois dernier, d'un texte censé lutter contre la fraude électorale notamment en renforçant les contrôles sur l'identité des électeurs votant par correspondance, a suscité une vague de critiques et d'appels au boycott dans les secteurs économiques ou sportifs.

Will Smith et Antoine Fuqua, le réalisateur d'"Emancipation", ont décidé lundi de rejoindre ce mouvement de protestation. "Nous ne pouvons en notre âme et conscience apporter un soutien économique à un exécutif qui ap-

plique des lois électorales rétrogrades visant à restreindre l'accès aux urnes (...). C'est avec regret que nous nous sentons obligés de déplacer notre travail de production cinématographique de la Géorgie vers un autre État", écrivent les artistes dans un communiqué transmis à l'AFP. Outre les contrôles d'identité renforcés, le texte signé par le gouverneur républicain de Géorgie interdit aussi de distribuer de l'eau ou des vivres dans les longues files d'attente les jours de vote, et restreint le nombre d'urnes installées dans la rue pour déposer les bulletins.

Les critiques de la loi ont comparé ses dispositions aux restrictions imposées par les lois ségrégationnistes dites "Jim Crow", instaurées par de nombreux États du Sud après la guerre de Sécession pour limiter le droit de vote des Afro-américains.

Les nouvelles dispositions électorales en Géorgie "rappellent les entraves au vote qui ont été adoptées à la fin de la Reconstruction pour empêcher de nombreux Américains de voter", estiment ainsi Will Smith et Antoine Fuqua, ce dernier connu notamment pour son film "Trai-

ning Day". En Géorgie, où les plaies de l'esclavage et de la ségrégation sont encore vives, c'est grâce à une mobilisation record, en particulier des électeurs noirs, que le président Joe Biden a remporté la victoire en novembre 2020. Une victoire contestée dans cet État par Donald Trump, qui a affirmé à tort avoir été victime de fraude électorale. Pour protester contre les nouvelles dispositions, la ligue nord-américaine de baseball (MLB) a annoncé vendredi que le All-Star Game 2021, prévu le 13 juillet à Atlanta, capitale de la Géorgie, serait finalement organisé dans un autre État. Des entreprises privées comme Coca-Cola et la compagnie aérienne Delta, pourvoyeuses de nombreux emplois en Géorgie, ont aussi publiquement dénoncé cette loi. Jusqu'à la décision de Will Smith et Antoine Fuqua, les appels au boycott n'avaient pas trouvé beaucoup d'écho à Hollywood, hormis quelques tweets indignés comme ceux de James Mangold, qui réalisera le prochain volet des aventures d'Indiana Jones, ou de l'acteur Mark Hamill, qui incarne Luke Skywalker dans la saga Star Wars.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

CHAMP-IGNON	ASSUJ-ETTI	BOUCLIER FIN D'ANNÉE	ROMAINS	CAUSE DE FIÈVRE	BALAI	AMI DÉVOUÉ	MUSE DE L'ASTRO- NOMIE	PARTIE DU CORPS
LIT ARABE				COPAIN	VOUS COUPE LE SOUFFLE	DIX SUR DIX MAGIC- IENNE		
		DEMI- SOLDE	EN VITESSE	COULÉE DE LAVE		FLAGRANT DÉLIT EN HÂTE		
PIGE TABAC				REMPLE- CEMENT GRECQUE			NICKEL LETTRES DE BARNES	
PINGRE ÉCRIVAIN ALGÉRIEN			LETTRES DE LONDRES	FEMME GENDAR- ME	FAIRE SES ADIEUX	VENUE AU MONDE RÉCUSA		
FARIBOLE				OVATION	FORME D'AVOIR		MOLLA- SSON	
							EN CATIMINI	
LIAISON INCORRE- CTE CRACK		ARDENT						ORIENT
PROLON- GERIONS	LITHIUM	COULÉE DE LAVE PRÉTE- NOM			PRÉPOS- ITION	À LA MODE	CARDIN- AUX EN BOIS	
UN ALLEMAND				PRONOM INDÉFINI		NON RUSSE		

Solution mots flechés d'hier

RETRAIT FINANCIER	C	TOUS LES JOURS	ÉCART JIFFE	H	POUR LES ÉCHANGES SÉRIEUX	T	TÊTE DE MOUCHON	P	CHASSER POUR BUT D'OU	P	MAISON
INDICÉ TRAIT	O	M	N	I	V	O	R	E	A	P	
INDICÉ TRAIT	N	I	R	I	P	O	U	N	O		
INDICÉ TRAIT	I	V	R	E	S	S	E	L			
COULÉE DE LAVE	A	A	U	E	M	O	I	S	I		
LETTRES DE LONDRES	L	D	T	R	I	C	T	R	A	C	
INDICÉ TRAIT	E	O	L	E	E	P	E	P	E		
INDICÉ TRAIT	S	R	S	A	L	E	R	E			
INDICÉ TRAIT	A	C	O	R	O	R	V	U	S		
INDICÉ TRAIT	E	G	R	A	T	I	G	N	U	R	E
INDICÉ TRAIT	N	O	X	U	N						
INDICÉ TRAIT	C	B	R	E	A	K	M	A	T		
INDICÉ TRAIT	H	E	L	A	S	I	D	Y	L	L	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdolkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mourib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III						■				
IV										■
V			■							
VI				■	■					■
VII							■			
VIII			■	■	■					
IX								■		
X										

HORIZONTALEMENT.

- I. On n'aime pas l'avoir dans nos jambes.
- II. Signale un renvoi.
- III. Femme de lettres américaine - Leurs fleurs jaunes sont malodorantes.
- IV. Serai d'accord.
- V. Le nom de la rose - Ca peut être décomposer le mot décomposer.
- VI. Travail de modèle - Deux lettres pour elle, mais une seule pour lui.
- VII. Grande botte - Il ne faut pas qu'il soit trop chaud.
- VIII. Qui ne connaît pas son gave ? - Fit le malin à l'envers (qu'il)
- IX. Fis entrer dans les rangs - Un demi poupon.
- X. Qui n'ont plus de toxines.

VERTICALEMENT.

- 1. Le front populaire.
- 2. Taquinant.
- 3. Il mangeait de l'herbe il y a bien longtemps.
- 4. C'est ici que l'on prend son premier repas - Article étranger - Ca coûte quand il se fait plaquer.
- 5. Cité mayennaise - Distance lointaine.
- 6. Lettre utile pour avoir des ronds - Lettres pieuses - On le croise souvent sur le marché.
- 7. Peuple ancien - Des lettres pour l'Asie.
- 8. Poissons osseux.
- 9. A rendre - Celui de l'été s'entend partout.
- 10. Station de sports d'hiver en Italie.

Grilles de sudoku

Facile

3		5			6		7	1
	7				3		8	6
	4	8	1	7				
		3			4	7	1	
	2						5	
	6	4	2			3		
				3	2	8	6	
2	8		7				3	
5	3		6			2		9

Moyen

	5	2					6	8
7	6			4				
		8	5		3			
5	3	1		7			8	
6								1
	2			3		4	7	6
			9		2	8		
				1			9	2
2	9					1	5	

Difficile

			7			8	3	
1			2					9
	9		6					
				2	4	3		
4	7		8		5		1	
	1	2	4					
			4		9			
8			5					2
5	6				1			

Expert

4	6	5			7	2		
	7							
		2		7				6
			8			9		
	9	3				4	8	
		5			2			
7			4		9			
						6		
	3	9			8	1		4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	8	1	2	6	9	4	3	7
4	6	2	7	3	1	8	5	9
9	7	3	8	5	4	6	1	2
7	2	6	9	8	3	1	4	5
8	4	9	1	2	5	3	7	6
1	3	5	6	4	7	2	9	8
3	1	8	5	9	2	7	6	4
2	9	4	3	7	6	5	8	1
6	5	7	4	1	8	9	2	3

Moyen

3	9	8	1	2	5	4	7	6
5	1	6	4	7	9	2	3	8
4	7	2	3	8	6	5	1	9
9	2	1	7	6	3	8	4	5
6	4	7	9	5	8	3	2	1
8	3	5	2	1	4	6	9	7
1	8	4	5	9	2	7	6	3
2	6	9	8	3	7	1	5	4
7	5	3	6	4	1	9	8	2

Difficile

8	2	1	4	7	3	6	5	9
7	6	3	9	8	5	4	2	1
5	9	4	2	1	6	7	8	3
9	8	6	1	3	7	5	4	2
1	3	2	5	6	4	9	7	8
4	7	5	8	2	9	3	1	6
6	4	8	7	9	2	1	3	5
3	1	7	6	5	8	2	9	4
2	5	9	3	4	1	8	6	7

Expert

7	1	9	4	5	6	2	3	8
8	4	2	1	9	3	7	5	6
5	3	6	7	8	2	9	1	4
3	2	7	8	6	9	5	4	1
4	5	8	3	7	1	6	2	9
6	9	1	5	2	4	3	8	7
9	6	4	2	3	8	1	7	5
1	7	3	6	4	5	8	9	2
2	8	5	9	1	7	4	6	3

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	F	U	M	I	S	T	E	R	I	E
II	A	L	L	O	C	A	T	I	O	N
III	S	C	■	N	O	■	P	E	U	R
IV	C	E	C	I	■	H	O	U	L	E
V	I	R	I	S	E	E	■	R	E	G
VI	N	E	■	E	D	R	A	S	■	I
VII	A	R	T	■	I	B	N	■	T	S
VIII	N	■	A	S	S	E	■	M	O	T
IX	T	R	I	P	O	R	T	E	U	R
X	E	R	E	I	N	T	A	N	T	E

Au Canada, la majorité des télétravailleurs aussi productifs qu'au bureau

Une vaste majorité de salariés canadiens en télétravail s'estiment "au moins aussi productifs" à la maison qu'au bureau et aimeraient continuer à travailler de chez eux au moins à mi-temps après la pandémie, indique jeudi une étude officielle.

Près du tiers (32%) des salariés canadiens, soit 3,1 millions, effectuaient "la plupart" de leurs heures de travail à partir de la maison en début d'année, contre à peine 4% en 2016, précise cette étude de l'Institut Statistique Canada.

Parmi eux, 90% ont déclaré être "au moins aussi productifs" qu'avant.

Plus de la moitié (58%) des nouveaux télétravailleurs ont déclaré accomplir "à peu près" la même quantité de travail, et environ le tiers (32%) davantage. Les 10% restants accomplissaient "moins de travail" à la maison qu'au bureau.

De façon générale, la productivité en télétravail était plus élevée dans les administrations publiques, notamment dans les soins de santé, que dans les industries productrices de biens. Statistique Canada n'a pas mesuré d'écart significatif entre les hommes et les femmes ou en fonction de l'âge, de la scolarité, de la situation matrimoniale ou de la pro-

fession des répondants.

Dans l'ensemble, 35% de tous les nouveaux télétravailleurs, et la moitié des cadres, ont déclaré effectuer un plus grand nombre d'heures par jour. En revanche, 3% ont déclaré travailler moins d'heures.

Et 80% des nouveaux télétravailleurs ont indiqué qu'ils aimeraient travailler "au moins la moitié de leurs heures à la maison une fois la pandémie terminée".

Les télétravailleurs qui se considéraient plus productifs chez eux que sur leur lieu de travail étaient aussi plus nombreux à indiquer qu'ils préféreraient travailler "la plupart ou toutes leurs heures à la maison" que les autres télétravailleurs, ajoute l'étude.

En revanche, une majorité d'enseignants (54%) préféreraient retourner en classe la plupart du temps une fois la pandémie terminée, soit trois fois plus que les autres télétravailleurs. L'analyse a été réalisée à partir des données sur la population active au Canada pour février.

Elle se limitait aux salariés travaillant pour le même employeur depuis au moins mars 2019, soit au moins un an avant l'interruption des activités économiques de la mi-mars 2020.



Citations

Il vaut mieux se taire et passer pour un con plutôt que de parler et de ne laisser aucun doute sur le sujet.

Pierre Desproges

Je n'ai pas parlé à ma belle-mère depuis 18 mois. Je n'aime pas l'interrompre.

Ken Dodd

A cette époque où tout augmente, nous sommes heureux d'apprendre que les kilomètres, les mètres et les centimètres n'ont pas varié depuis le dernier septennat. Bravo !

Coluche

J'ai un truc pour me souvenir de la date d'anniversaire de votre femme : il suffit de l'oublier une fois !

Michel Galabru

En manque de phoques, les ours blancs se tournent -mal- vers les oeufs



Les ours polaires, grands prédateurs dont les habitudes de chasse sont bouleversées par le changement climatique, se tournent vers les nids de canards pour y manger les oeufs, mais ne sont pas très performants dans cette nouvelle façon de se nourrir, selon une étude publiée mercredi.

Le danger que fait courir aux ours blancs le réchauffement climatique, dont les effets sont particulièrement sensibles dans l'Arctique où ils vivent, est bien connu. Des images d'animaux coincés sur des petits morceaux de glace partis à la dérive, ou faisant les poubelles dans des localités du grand Nord, ont ainsi fait le tour du monde ces dernières années.

Et le rétrécissement toujours plus marqué de la banquise a une conséquence directe sur l'alimentation de ces animaux, en limitant les possibilités de chasser le phoque, leur proie de prédilection.

Pour étudier les changements concrets causés par ces modifica-

tions dans les habitudes de chasse des ours, des chercheurs canadiens ont suivi une vingtaine d'animaux à l'aide de drones dans le territoire du Nunavut.

Le résultat de leurs observations, publié mercredi dans le journal Royal Society Open Science, montre ces prédateurs s'en prenant aux nids de canards Eider pour y dévorer les oeufs. Mais sur une période de 11 jours, à mesure que le nombre d'oeufs restant diminuait, les ours revenaient sur des nids déjà vidés dans l'espoir d'y trouver de la nourriture. Ils ne faisaient pas non plus le lien entre la présence de canards et la possibilité de trouver des oeufs.

"Ceci montre que si une espèce peut intégrer des ressources non préférées dans son régime quand sa proie principale devient plus difficile à trouver, elle peut ne pas être capable de le faire efficacement", écrivent les auteurs.

Et si les ours tirent des oeufs des calories appréciables, ce régime ne devrait pas fournir une source de nourriture durable pour "ursus maritimus", espèce classée "vulnérable".

La population sauvage d'ours polaires est estimée à 25.000 individus, répartis à travers l'Alaska, le Canada, le Groenland, la Norvège et la Russie.

Une étude publiée en juillet dernier dans Nature Climate Change estimait qu'ils pourraient s'éteindre par manque de nourriture d'ici la fin du siècle. Et tout récemment, une étude dans Global Change Biology, basée sur l'étude de l'usure dentaire de crânes d'ours blancs dans des musées d'histoire naturelle, soulignait que leur régime ultraspécialisé (gras et chair de phoque principalement) remontait à des siècles et les mettait en danger de ne pas pouvoir s'adapter.

Une possible évolution pour l'espèce serait un croisement avec les ours Grizzly, plusieurs reproductions entre les deux familles d'ours ayant déjà été relevées, selon les chercheurs.

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFIT

Avis de report de l'A.O N°22/DR2/2021

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres **N°22/DR2/2021** relatif à la **Sécurisation de l'alimentation en eau potable des villes Skhour Rhamna et Benguerir et le rural lié : Réalisation d'une station de reprise** que la date d'ouverture des plis est reporté au **06/05/2021 à 10 :00 H** au lieu de **22/04/2021 à 09 :30 H**

N°3284/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION DES ROUTES **CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER**
DPETLE DE KHEMISSET

TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RR 407 DU PK 84+186 AU PK 118+181 – PROVINCE DE KHEMISSET.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° KH/01/2021/CFR

OUVERTURE DES PLIS LE 06/05/2021

Le **Jeu**di **06 Mai 2021 à 11h00**, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipelement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RR 407 DU PK 84+186 AU PK 118+181 - PROVINCE DE KHEMISSET.

La Caisse pour Financement routier est le maître d'ouvrage. La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par la Direction des Routes représenté par la Direction Provinciale de l'Equipelement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables à l'adresse suivante : Direction Provinciale de l'Equipelement et du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ou peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipelement et du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de **1.100.000,00 DH (Un million cent mille Dirhams)** ; il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier.

L'estimation du coût des travaux établie par la Direction Provinciale de l'Equipelement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset est fixée à la somme de : **Soixante douze millions neuf cent huit mille cent soixante et un Dirhams et vingt sept Centimes (72.908.161,27 Dhs).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 10 et 12 du règlement de consultation.

Il est prévu une visite des lieux le **23/04/2021 à 11h00** au siège de la DPETLE de Khémisset, Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipelement et du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, cette Direction ne peut être tenue responsable de la non réception du pli.

Le dossier technique comprend les pièces suivantes :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Qualification	Classe
B	B.1 et B.3 et B.5 et B.6	S

Pour les concurrents non installés au Maroc
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

NB : Le règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse pour le Financement Routier peut être consulté sur le site internet : www.mfpnet.gov.ma

N°3287/PA

Royaume du Maroc


Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie régionale d'éducation et de formation
Région Marrakech-Safi
Direction provinciale de Marrakech
Bassin Scolaire Hassan II - Marrakech

APPEL D'OFFRES OUVERT
N°01/LQHII/2021
(Séance publique)

Le **Jeu**di **20 Mai 2021 à 10 heures**, il sera procédé dans le bureau de la direction provinciale de Marrakech de l'AREF M-S, Marrakech, à l'ouverture des plis ayant pour objet :

La Prestation de la surveillance et le Gardiennage Du Lycée Hassan II à Marrakech, Relevé De la direction provincial de Marrakech.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit :

Cautionnement provisoire en Dhs		Estimations de la prestation en Dhs TTC	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
2 600.00	Deux Mille Six Cent Dirhams et 00 Cts	136472.83	Cent trente-six Mille quatre Cent Soixante-douze Dhs et 83 cts

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau du directeur Du Lycée Qualifiant Hassan II à Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Al oula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- ✓ *Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau directeur Du Lycée Qualifiant Hassan II à Marrakech.
- ✓ *Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- ✓ *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ *En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

N°3285/PA

Royaume du Maroc


Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle
De L'Enseignement Supérieur Et De la recherche Scientifique
Académie régionale d'éducation et de formation Marrakech Safi
Direction Provincial de Marrakech
Bassin Scolaire Hassan II-Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° : 02/LQHII/2021
• Séance publique •

Le **Jeu**di **20 Mai 2021 à 11H du matin**, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Directeur du Lycée Hassan II(Avenue Qadi Ayad- Marrakech), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix réservé aux petites et moyennes entreprises nationales pour :

Entretien et Nettoyage Des Bâtiments Et Locaux Du Lycée Hassan II à Marrakech. En Lot Unique

OBJET	L'estimation des coûts des prestations en(Dhs TTC)	Cautionprovisoire (en Dhs TTC)
Entretien et Nettoyage Des Bâtiments Et Locaux Du Lycée Hassan II - Marrakech.	509 991.77 (Cinq Cent Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt et onze Dirhams et 77 Centimes.)	10 100.00 (Dix Mille Cent dirhams.)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Mr le Directeur Du Lycée Hassan II - Marrakech. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de Mr le Directeur du Lycée Hassan II Marrakech.
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit en Application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

NB :
En application des Dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et finances n° 2011.13 du 24 dilhija 1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'Application de l'Article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013), Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales.

N°3286/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم بولمان
دائرة مرموشة
قيدة أيت المان
الجماعة الترابية لأيت المان

إعلان

ينهي رئيس المجلس الجماعي للجماعة الترابية لأيت المان؛

إلى علم كافة الموظفين التابعين للجماعة ، أن امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 سينظم بمقر جماعة أيت المان ، فعلى الراغبين لاجتياز هذا الامتحان والمتوفرين على الشروط النظامية وضع طلباتهم لدى مصلحة تنمية الموارد البشرية بجماعة أيت المان حسب الجدول التالي :

تاريخ ومكان إجراء الامتحان	آخر أجل لإيداع الترشيحات	عدد المناصب الممتحنين بشئها	شروط المشاركة	درجة الترتيب	درجة الإصنية
2021/05/08 على الساعة الثانية عشر والنصف زوالا بمقر الجماعة	2021/05/02	1	6 سنوات من الأقدمية في درجة مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الثالثة
2021/05/08 على الساعة التاسعة صباحا بمقر الجماعة	2021/05/02	1	6 سنوات من الأقدمية في درجة مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الثالثة

N°3288/PA

ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة و الصيد البحري و التنمية القروية و المياه و الغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est
Direction provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°04/2021/DPEFLCD/GUE

Le 06 Mai 2021 à 10h, il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif (Avenue Mohamed VI, Guercif), à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : l'exécution des travaux de reboisement, dans la Province de Guercif répartie en Quatre (04) lots :

- Lot n°1: L'exécution des travaux de Reboisement dans le périmètre dénommé LAGHRASS, situé dans la Commune de Berkine, Province de Guercif
 - Lot n°2: L'exécution des travaux de Reboisement dans les périmètres dénommés LGAADA, LWASSAA et TANIA LHAMRA 2, situés dans les Communes de Rechida et de Saka, Province de Guercif
 - Lot n°3: L'exécution des travaux de Reboisement dans les périmètres dénommés BOULBRAD et AGHIL, situés dans les Communes de Mezguitem et Ras Laksar, Province de Guercif
 - Lot n°4: L'exécution des travaux de Reboisement dans la ceinture verte de Taddert et de Guercif, situées dans les Communes de Taddert et de Haouara Ouled Rahou, Province de Guercif
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des programmes et suivi évaluation de la même direction, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixe à la somme de :
 - Lot n°1: Trente et Un Mille dirhams (31.000,00DH) ;
 - Lot n°2: cinquante-huit mille dirhams (58.000,00DH) ;
 - Lot n°3: cinquante mille dirhams (50.000,00DH) ;
 - Lot n°4: Cinquante Quatre Mille dirhams (54.000,00DH) ;

- L'estimation des coûts des prestations établie par la maître d'ouvrage est fixée comme suit :
 - Lot n°1: Un million trente-huit mille neuf cent soixante (1 038 960,00) Dirhams
 - Lot n°2: Un Million neuf cent quarante-deux mille huit cent (1 942 800,00) Dirhams
 - Lot n°3: Un Million six cent soixante et onze mille cinq cent cinquante-deux (1 671 552,00) Dirhams
 - Lot n°4: Un Million Huit cent Seize mille Cent Soixante Quatre (1 816 164,00) Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et lutte contre la désertification de Guercif ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés de l'Etat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles Prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, le certificat exigé est comme suit :

Lot n°	Secteur d'activité	Qualifications exigées	Catégorie
1	1	1-4	Minimale 4
2, 3 et 4	1	1-4	Minimale 3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de consultation.

N°3291/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE D'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI IFNI
CERCLE DE LAKHSSAS
CAIDAT TIGHIRT
COMMUNE TIGHIRT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE

Il sera procédé dans le bureau du Président du Conseil Communal de Tighirt à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres ouverts sur offres de prix ci-après:

N° D'appel d'offres	Objet du marché	Le cautionnement provisoire	L'estimation du coût des travaux	Jour d'ouverture des plis	Heure d'ouverture des plis
15/2021/BC/ Tighirt	Travaux d'ouverture et d'aménagement d'une piste au douar Tamguert d'une longueur de 0,35 kms . commune de Tighirt, cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni	4 000,00 dhs (quatre mille dhs)	131 964,00 (cent trente un mille neuf cent soixante quatre dhs et 00 cts)	06/05/2021	11 h00
16/2021/BC/ Tighirt	Travaux d'aménagement des pistes menant aux douars Iznagene Iguiro et Id Ali Majoud sur une longueur totale de 1.7 kms, commune de Tighirt cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni.	4 000,00 dhs (quatre mille dhs)	139 440,00 (cent trente neuf mille quatre cent quarante dhs et 00 cts)	06/05/2021	12 h 00
17/2021/BC/ Tighirt	Travaux d'Aménagement de la piste menant au douar Boubrya sur une longueur de 1 km , la commune de Tighirt, cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni.	4 000,00 dhs (quatre mille dhs)	96 828,00 (quatre vingt seize mille huit cent vingt huit dhs et 00 cts)	19/05/2021	11 h 00
18/2021/BC/ Tighirt	Travaux de dallage de la piste menant au douar Ifokalm à la commune de Tighirt, cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni.	4 000,00 dhs (quatre mille dhs)	120 840,00 (cent vingt mille huit cent quarante dhs et 00 cts)	19/05/2021	12 h 00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service technique à la commune de Tighirt, ils peuvent également être téléchargés à partir du Portail des Marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au service technique à la commune de Tighirt.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique à la commune de Tighirt.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation de chaque appel d'offres.

N°3289/PA

ROYAUME DU MAROC
المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Éducation Nationale et De la Formation Professionnelle Et De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ARIEF DE LA REGION FES MUKNUS
DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACOUB

Avis d'appels d'offres ouverts

Le 06/05/2021, il sera procédé au siège de la direction provinciale de MY YACOUB relevant de l'AREF de la région Fès - Meknès, (Avenue tarik Ibn ziad - Ain kadous fes), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel D'offres	Objet	Caution provisoire en DHS	Estimation des coûts des prestations en DHS TTC	Heure d'ouverture des plis
01/INV/2021	Travaux d'Extension des lycées collégiens : Allal Loudiyi à la commune Sebti Loudaya, Houcine Bnou Ali à la commune Ain Chkef et Hoummane Fetouaki à la commune Laajajra relevant de la Direction Moulay Yacoub	SOIXANTE CINQ MILLE (65.000,00) DIRHAMS	2 640 000,00 dh ttc	10h00mn
02/INV/2021	Travaux d'extension des lycées qualifiants : Al Mostakbal et Abdelaziz Mezian Bel Fqih relevant de la Direction Moulay Yacoub	QUARANTE CINQ MILLE (45.000,00) DIRHAMS	1 864 592,30 dh ttc	10h 30mn
03/INV/2021	- Etudes topographiques de onze unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Etudes topographiques d'un lycée collégial relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Etudes topographiques de deux lycées qualifiants relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	SIX CENT (600,00) DIRHAMS.	67 200,00 dh ttc	11h 00mn

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N°3290/PA

CONSTITUTION
« DROUG LAND » SARL
RC N° 27639 du 23/03/2021
I- Au terme d'un acte sous-
seing privé en date du
11/02/2021 à Mohammedia,
il a été établi les statuts de la
société dont les caractéris-
tiques sont les suivants :
Objet :
-Droguiste marchand en dé-
tail, négociant, importation et
exportation marchand ou in-
termédiaire effectuant.
Dénomination : DROUG
LAND SARL
Siège : Bd Moukhtar Soussi
N° 151 – Etage 1 Saada Al
Alia Mohammedia
Durée : 99 ans.
Capital : 100.000,00 DHS
souscrits en numéraire et di-
visés en 1000 parts de 100.00
Dhs chacune répartie comme
suite :
- Mr. CHARKAOUI YOUS-
SEF ... 500 parts.
- Mr. AJERAAM BELKA-
CEM ... 500 parts.
Gérance : - Mr. CHAR-
KAOUI YOUSSEF et Mr.
AJERAAM BELKACEM
Sont désignés en qualité de
co-gérant pour une durée il-
limitée.
Année sociale : 1er janvier au
31 décembre.
Bénéfice : 5% à la réserve lé-
gale, le solde est attribué aux
parts.
II- Le dépôt légal a été effec-
tué au tribunal premier ins-
tance de Mohammedia.
Sous le n° 744.

N° 3294/PA

SOQALIN
CONSTITUTION
Au terme d'un acte ssp en
date du 25/02/2021. Il a été
établi les statuts d'une so-
ciété SARL AU avec les car-
actéristiques suivantes :
DÉNOMINATION: SOQA-
LIN SARL AU
OBJET: Quincaillerie ou fer-
ronnerie occupent au plus
deux personnes marchand
de) en détail-Négociant-Mar-
chand effectuant Import &
Export
Siège Social : 1116 AVENUE
EL FIDA AIN CHIFAA 2 Ca-
sablanca
Capital Social : 100 000.00
dhs divisés en 1000 parts so-
ciales de 100 dhs chacune at-
tribué à :
ADNANE GHALLAB à
concurrence de 1 000 parts
Gérance : MR ADNANE
GHALLAB, gérant pour une
durée indéterminée.
Année Sociale : du 1 janvier
au 31 décembre
Durée : 99 ans.
Le dépôt légal a été effectué
au Tribunal de commerce de
Casablanca sous n°773915
du 08/04/2021 et sous RC
n°498423

N° 3295/PA

CONSTITUTION
I/- Aux termes d'un acte SSP
du 23/03/2021 à Casablanca,
il a été établi les statuts d'une
société à responsabilité limi-
tée associe unique:
Dénomination : «PIECE
AUTO RAD» SARLAU.
Objet :
NEGOCIANT.
MARCHAND OU INTER-
MÉDIAIRE EFFECTUANT
IMPORTATION ET EXPORTA-
TION.
Siège Social : CASA-
BLANCA, 26 AV MERS
SULTAN APPT 3 ETG 1.
Capital Social : 100 000.00
DHS (Cent Mille dirhams).
Apport : L'associé fait apport
à la société d'une somme en
espèce à savoir :
Mr. REDA BAHAAALI
100.000.00 DHS

Durée : 99 ans à compter de
l'immatriculation de la so-
ciété au registre de com-
merce.
Gérance : Mr : REDA BA-
HAAALI désigné comme gé-
rant pour une durée illimitée.
II-Le dépôt légal a été effec-
tué et immatriculé au registre
au tribunal de commerce de
Casablanca sous le numéro
498329.

N° 3296/PA

« NADOR DES COMPTES
SARL D'AU »
CONSTITUTION
I/ Aux termes d'un ASSP en
date du 01/04/2021 à Nador,
il a été établi les statuts d'une
S.A.R.L. d'AU dont les caracté-
ristiques sont :
DÉNOMINATION: « RIF-
TRADIV » SARL D'AU
OBJET SOCIAL :
1- TRAVAUX DIVERS OU
CONSTRUCTION
2- MARCHAND DE MATE-
RIAUX DE CONSTRU-
CTION
3- ENTREPRENEUR DE
TRANSPORT DE MAR-
CHANDISES POUR AU-
TRUI
SIEGE SOCIAL : QUAR-
TIER NOUVEAU N° 538 AL
AAROU, NADOR
DUREE : 99 ans.
CAPITAL : Fixé à 100.000,00
dhs :

- Mr. EL HADIAN
TARIK.....1000 parts
GERANCE : Confiée à Mr.
EL HADIAN TARIK.
EXERCICE SOCIAL: Du 1er
Janvier au 31 décembre.
BENEFICES : 5 % à la réserve
légale, le solde est suivant
décision de L'AG soit distri-
bué soit reporté soit mis en
réserve.
II/ Le dépôt légal a été effec-
tué au G.T.P.I Nador, Le
12/04/2021 N°728, et Regis-
tre de Commerce N° 21907.
POUR AVIS, EXTRAIT ET
MENTION

N° 3297/PA

« NADOR DES COMPTES
SARL »
CONSTITUTION
I/ Aux termes d'un ASSP en
date du 18/03/2021 à Nador,
il a été établi les statuts d'une
S.A.R.L. dont les caractéris-
tiques sont :
DÉNOMINATION: «JAY-
MODE » SARL
OBJET SOCIAL :
1- ETABLISSEMENT IN-
DUSTRIEL POUR LA FA-
BRICATION DE
VETEMENTS
2- MARCHAND EFFEC-
TUANT IMPORT EXPORT
3- ENTREPRENEUR DE
TRANSPORT DE MAR-
CHANDISES POUR AU-
TRUI
SIEGE SOCIAL: RUE 2 N° 9
BLOCS A OULED BOU-
TAYEB, NADOR
DUREE : 99 ans.
CAPITAL : Fixé à 100.000,00
dhs :

- MR. JAYHI MOHAMED...
500 parts
- MR. JAYHI MILOU...
500 parts
GERANCE : Confiée à MR.
JAYHI MOHAMED ET MR.
JAYHI MILOU
EXERCICE SOCIAL: Du 1er
Janvier au 31 décembre.
BENEFICES : 5 % à la réserve
légale, le solde est suivant
décision de L'AG soit distri-
bué soit reporté soit mis en
réserve.
II/ Le dépôt légal a été effec-
tué au G.T.P.I Nador, Le
29/03/2021 N°638, et Regis-
tre de Commerce N° 21783.
POUR AVIS, EXTRAIT ET
MENTION

N° 3298/PA

« NADOR DES COMPTES
SARL »
CONSTITUTION
I/ Aux termes d'un ASSP en
date du 18/02/2021 à Nador,
il a été établi les statuts d'une
S.A.R.L. dont les caractéris-
tiques sont :
DÉNOMINATION: «GOLD
TISSU » SARL
OBJET SOCIAL : TAPISSE-
RIE VENDANT EN DETAIL.
MARCHAND EFFEC-
TUANT IMPORT EXPORT
SIEGE SOCIAL : ANGLE
BOULEVARD AL MASSIRA
ET BOULEVARD 35,
NADOR
DUREE : 99 ans.
CAPITAL : Fixé à 100.000,00
dhs :
- MR. AFKIR CHAKIR....
.700 parts
- MME. EDDABANI NA-
JIHA... 300 parts
GERANCE : Confiée à MR.
AFKIR CHAKIR
EXERCICE SOCIAL: Du 1er
Janvier au 31 décembre.
BENEFICES : 5 % à la réserve
légale, le solde est suivant dé-
cision de L'AG soit distribué
soit reporté soit mis en ré-
serve.
II/ Le dépôt légal a été effec-
tué au G.T.P.I Nador, Le
29/03/2021 N°639, et Regis-
tre de Commerce N° 21841.
POUR AVIS, EXTRAIT ET
MENTION

N° 3299/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taourirt
Pachalik d'El Aioun
Commune d'El Aioun Sidi
Mellouk
Avis d'Appels d'Offres Ou-
vert N° 01/2021
Le 10/05/2021 à 10h00, il
sera procédé, dans le bureau
de Monsieur le Président de
la commune d'El Aioun sidi
Mellouk à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'offres
ouvert sur offres de prix rela-
tif à : l'Acquisition Du Mate-
riel Medical Pour
Equipement du Complexe
Chirurgical à L' Hospital
Local d' El Aioun Sidi Mel-
louk.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du Bureau
des marchés de la commune.
Il peut également être télé-
chargé à partir du portail des
marchés publics de l'Etat
(www.Marchespublics.gov.
ma)

Le cautionnement provisoire
est fixé à : Dix Mille Dirhams
(10.000,00 DH)
L'estimation des coûts des
prestations est fixée à : Trois
Cent Trente Six Mille Di-
rhams (336000,00 DH)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 27, 29 et 31
du décret n° 2-12-349 relatif
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier
recommandé avec accusé de
réception à l'adresse précitée;
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis à l'adresse
sus-indiquée ;
• peuvent être effectués par
voie électronique à partir du
portail des marchés publics
de l'Etat, www.marchespu-
blics.gov.ma
• Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'Offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis ;
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues à
l'article 5 du règlement de la
consultation .

N° 3300/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE
SIDI ALI BOURAKBA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01/2021
Le 19/05/2021 à 11 H, il sera
procédé, dans la salle de réu-
nion de la commune de Sidi
Ali Bourakba à l'ouverture
des plus relatifs à l'appel d'of-
fres sur offres des prix pour :
Travaux de construction
d'une poissonnerie au souk
khmiss tastite à la Commune
de Sidi Ali Bourakba, Pro-
vince de TAZA

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au service
technique de la commune. Il
peut également être télé-
chargé à partir du portail des
marchés de l'état www. mar-
chespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de: 5000
DHS (Cinq Mille dirhams).
L'estimation des coûts des
travaux est fixée à la somme
de: 141000,00 DHS (Cent
quarante et un Mille Di-
rhams, Zéro centimes).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 27, 29 et 31

du décret N° 2.12.349 du 20
Mars 2013 relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la commune
- Soit les envoyer par courrier
recommandé avec accusé de
réception au bureau précité;
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N° 3301/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L' INTERIEUR
REGION CASA BLANCA SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BEN AHMED CHAMALIA
CAIDAT MAARIF ET OLD M HAMED
COMMUNE TERRITORIALE MGARTO

Avis

La Commune de M'garto organisera des examens d aptitude professionnelle pour ses fonctionnaires
selon le programme suivant :

GRADE	Nombre de poste	Date d examen		Dernier délai de dépôt de Demande de participation	Lieu d examen
		écrit	oral		
Adjoint administratif 2eme grade	1	17/05/2021	18/05/2021	10/05/2021	Commune de mgarto
Adjoint technique 2eme grade	1	18/05/2021	20/05/2021	10/05/2021	

N°3292/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE GUELMIM
DIVISION DU FINANCE ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

SEANCE PUBLIQUE N°:02-2021

Il sera procédé, au siège de la Commune de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert
Suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
02/2021	Exécution des Prestations de Gardiennage, Sécurité et de Surveillance des Patrimoines de la Commune de Guelmim	15 000,00	10/05/2021 à 10 h

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré au Service des Marchés de la Commune de Guelmim.
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics www.marchespublics.gov.ma.
Le prix d'ouverture est fixé à la somme : 940 489.06DH.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions
des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 précité ainsi que celles prévues par le règlement de
consultation.

Les concurrents peuvent :
-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la Commune de Guelmim
-soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture
des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la Consultation.

N°3293/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE TAZA
 COMMUNE D'AKNOUL

AVIS RECTIFIÉ DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 03/S.T.C.AKNOUL/2021 DU 30/04/2021 A 11 HEURES

Il est porté à la connaissance du public l'intéressé par l'appel d'offres ouvert N° 03/S.T.C.AKNOUL/2021 du 30/04/2021 à 11 heures, mise en ligne au portail marocain des marchés publics le 07 avril 2021,

Pублиer au journal « libération » sous le n°9285 du 06 avril 2021
 Publier au journal « الاتحاد الاشتراكي » sous le n° 12811 du 06 avril 2021
 concernant **TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA VILLE D'AKNOUL – PROVINCE DE TAZA-**
 Qu'il est rectifié comme suite :

AVANT LA RECTIFICATION	APRES LA RECTIFICATION
La visite des lieux peut être effectuée aux endroits des travaux objet de l'appel d'offres le 23/04/2021 à 11 h au sein de la Commune Aknoul	La visite des lieux peut être effectuée aux endroits des travaux objet de l'appel d'offres le 21/04/2021 à 11 h au sein de la Commune Aknoul

Et le reste est sans changement

N°3302/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau
 Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17/2021

Le 18 Mai 2021 à 10Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport , de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual DerbGhalef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RP 3024 SUR 5,8 KM DU PK 4+200 AU PK 10+000
-PROVINCE DE MEDIOUNA-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **200 000,00 DHS(Deux centmille Dirhams)**. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **14.504.021,16 DHS TTC (Quatorze millions cinq cent quatre mille vingt et un Dirhams et seize centimes toutes taxes comprises)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport , de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual DerbGhalef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ soit envoyés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe
B – Travaux routiers et voirie urbaine	B1 : Travaux de terrassement routiers courants et	2
	B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement et	
	B5 : Assises non traitées et enduits superficiels et	
	B6 : Assises traitées et enrobés à chaud.	

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N°3304/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 REGION BENI MELLAL-KHENIFRA
 PROVINCE DE FKH BEN SALAH
 COMMUNE DE FKH BEN SALAH

AVIS DE REPORT ET RECTIFICATIF D'AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 02/2021

Le Président du Conseil Communal de Fkih Ben Salah, porte à la connaissance des concurrents quela date d'ouverture des plis de l'AOO N°02/2021 relatif auGARDIENNAGE ET SECURITE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS, OUVRAGES ET PLACES RELEVANT DE LA COMMUNE DE FKH BEN SALAH.est reportée pour le 28/04/2021 à 11h au lieu du 20/04/2021 à 11h, et que l'estimation des couts des prestations toutes taxes comprises établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 998.640.00DH (Neuf cent quatre vingt dix huit mille six cent quarante dirhams au lieu de 940. 500,00 Dh (Neuf cent quarante Mille cinq cents Dirhams).

N°3303/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau
 Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 18/2021

Le18 Mai 2021 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport , de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual DerbGhalef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RP 3024 sur 5.8 km du PK 4+200 au PK 10+000
-Province de Mediouna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trois mille cinq cent Dirhams (**3500 DHS**). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :deux cent quatre vingt trois mille sept cent soixante quatre Dirhams toutes taxes comprises (**283.764,00DHS TTC**)

Le contenu, la présentationainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport , de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual DerbGhalef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministère de l'économie et des Finances n° 20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

- Les laboratoires installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification des laboratoires délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Activités	Qualifications	catégorie
CQ : Contrôle Qualité	CQ4 Contrôle des travaux de chaussées bitumineuses type 1 à base de mélange hydrocarboné courant (GE , EB, GBB...) et CQ7 Contrôle des travaux des ouvrages d'art courants (dalots et ponts à faible portée, ouvrages agricoles, ouvrages d'assainissement et d'eau potable...)	3

- Leslaboratoiresnon installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N°3305/PA

Royaume du Maroc
Ministère de L'Équipement
du Transport de la logis-
tique et de l'eau
Direction Provinciale de
Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°7/2021

Le 11 Mai 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau de Casablanca sis à Bd Anoual DerbGhalef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Etude d'aménagement des carrefours au niveau des sections suivantes :

- Intersection entre la RP 3011 au PK 22+200 et la RP 3042 au PK 12+000
- Intersection entre la RP 3032 au PK 6+500 et la RP 3007 au PK 8+600
- Intersection entre la RP 3003 au PK 1+000 et la piste communale

Dans la province du Nouaceur.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service Gestion et Programmes à la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport de la Logistique et de l'eau de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Huit Mille Dirhams (8000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre vingt quatorze mille quarante Dirhams-Toutes Taxes Comprises (194.040,00DH TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

• Soit les déposer contre récépissé au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau de Casablanca au Bd Anoual DerbGhalef Casablanca 20102 BP 1774

• Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• soit déposer par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Les Bureaux d'Etude installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément relatif au domaine d'activité : D4 (Routes-Autoroutes-Transport) délivré par les services du ministère de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau.
- Les bureaux d'études non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

Royaume du Maroc
Ministère de L'Équipement
du Transport de la logis-
tique et de l'eau
Direction Provinciale de
Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°9/2021

Le 11 Mai 2021 à 12 heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau de Casablanca sis à Bd Anoual DerbGhalef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Etude d'amélioration des caractéristiques géométriques des routes suivantes:
-RP 3019 : du PK 14+750 au PK 15+250 sur 0,5 Km reliant Mohammedia et Mediouna -Province de Mediouna -
-RP 3001 : du PK 2+100 au PK 3+100 sur 1 Km reliant Bouskoura et Dar Bouazza - Province de Nouaceur -
-RP 3028 : du PK 9+200 au PK 10+000 sur 0,8 Km reliant Bouskoura et Mediouna - Province de Mediouna-
-RP 3003 : du PK 0+750 au PK 1+250 sur 0,5 Km reliant la RNI et Dar Bouazza- Province de Nouaceur-
Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au service Gestion et Programmes à la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport de la Logistique et de l'eau de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinq Mille Dirhams (5000,00 DH).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre vingt dix sept mille trois cent quatre vingt deux Dirhams-Toutes Taxes Comprises (97.392,00DH TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Les Bureaux d'Etude installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément relatif au domaine d'activité : D4 (route-autoroute-transport) délivré par les services du ministère de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau.
- Les bureaux d'études non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 3310/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Intérieur
Province El-Jadida
Cercle Azemmour
Caidat Ouled Rahmoune
CT Ouled Rahmoune

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Le 10/05/2021 il sera procédé dans la salle réunion de la CT OULED RAHMOUNE, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

N°A.O	HEURE	OBJET	Estimation du maître d'ouvrage de DH TTC	Caution provisoire
02/2021	10H	Travaux de construction d'une (01) Salle de Classe d'enseignement préscolaire au douar laabladla (école Mhlioula) et d'un mur de clôture pour école Mhlioula 2 Commune Ouled Rahmoune relevant de La Province d'El-Jadida	243 996,00 dhs (DEUX CENT QUARANTE TROIS MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE DHS TTC)	4000,00 (Quatre Mille Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la CT Ouled Rahmoune (Bureau Technique). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau technique de la CT OULED RAHMOUNE .
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 du règlement de consultation.

N°3308/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
COMMUNE D'AULOULOUZ

AVIS DE CONCOURS
D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Le président de la commune d'Aoulouz, annonce qu'il seront organisés deux concours d'aptitude professionnelle, le premier pour l'accès au grade de redacteur 2° grade, ouvert au profit des fonctionnaires ayant 6 ans d'ancienneté dans le cadre redacteur 3° grade, le deuxième pour l'accès au grade d'adjoint administratif 1° grade, ouvert au profit des fonctionnaires ayant 6 ans d'ancienneté dans le cadre adjoint administratif 2° grade, ces concours seront organisés suivant le tableau ci dessous :

GRADE DU CONCOURS	NOMBRE DE POSTE	DELAI DE DEPOT DE DOSSIER	DATE DE CONCOURS
Redacteur 2° grade	01	24/06/2021	26/06/2021
Adjoint administratif 1° grade	01	24/06/2021	26/06/2021

*observation:
-Les demandes de participation doivent être déposées au service du personnel de la Commune.

N°3306/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
COMMUNE DE SIDI DAHMANE

N° 98312021 **Avis rectificatif d'Appel d'Offres n° 01/BC/2021**

Le Président de la commune territoriale de sidi dahmane porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres n° 01/BC/2021 du jeudi 06 Mai 2021 à 10H, relatif aux TRAVAUX DE REALISATION DES FORAGES D'EXPLOITATIONS POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES DOUARS : OULED SAID, AGADIR TALBA DANS LA CT SIDI DAHMANE PROVINCE DE TAROUDANT, a subis la modification au niveau du dossier technique comme suite :

* Pour les concurrents installés au Maroc :
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat d'agrément suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
H Sondage Géotechnique et Forage Hydrogéologique	3	H2 Forage Hydrologique profond (<200)

Au lieu de :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
H Sondage Géotechnique et Forage Hydrogéologique	3	H3 Forage Hydrologique profond (≥ 200)

Publiée dans les journaux nationaux. Et le reste est inchangé

N°3307/PA

**ITISSALAT AL-MAGHRIB
DIRECTION REGIONALE
D'AGADIR
AVIS DE
CONSULTATION
OUVERTE**

Le Directeur régional d'Issalât Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au 30 avril 2021 à 12 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division administrative et financière, sise avenue Hassan 1er, les offres relatives à :

Consultation ouverte n°13/DRA/2021 - PR 584392

FOURNITURE ET LIVRAISON DES GROUPEES ELECTROGENES PORTATIFS 3KVA ESSENCE
Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction régionale / Division administrative et financière / Service achats et logistique sise avenue Hassan 1er Agadir.
Tél : 0528231040 / Fax : 0528221414

L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique. Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financiers, en séance publique si les conditions sanitaires sont favorables.

N° 3311/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la santé
Centre Hospitalier
Provincial Zagora
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DES PRIX
N° 06/2021
(Lot unique -
Séance publique)

Marché Reconductible
Le jeudi 06 Mai 2021 à 11heures, il sera procédé dans la salle de réunions au Centre Hospitalier Provincial De ZAGORA sis Avenue Salah Eddine El Ayoubi, Zagora à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix relatif à La maintenance préventive et corrective des installations électriques du Centre Hospitalier Provincial De ZAGORA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés à la délégation provinciale de la santé à Zagora, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
• Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 600,00 Dirhams (Six mille six cents DHS)
• L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : 220 000,00 dirhams (Deux Cent vingt mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau du Service des Marchés du

Centre Hospitalier Provincial De ZAGORA.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3312/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la santé
Région DARAA
TAFILALTE

Délégation Provinciale de ZAGORA
Centre hospitalier Provincial de ZAGORA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°07/2021

Le 07/05/2021 à 11 heures, il sera procédé, à la salle de réunions du Centre Hospitalier Provincial de Zagora, sis Avenue Salah Eddine El Ayoubi, Zagora à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 07/2021 pour La maintenance préventive et corrective des équipements de LABORATOIRE relevant du Centre Hospitalier Provincial de Zagora.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Zagora, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : DOUZE mille dirhams (12 000,00DHS)

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :
Lot unique : Deux cent quatre-vingt-dix mille quatre cent Dirhams (290 400,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Zagora ;

• Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma (conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics) ;

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3313/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Délégation Provinciale de la Santé Zagora
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°10/2021

Le 18/05/2021 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions au délégation du ministère de la santé de Zagora à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix n° 10/2021 pour :La maintenance préventive et corrective des équipements des échographes relevant de la Délégation Provinciale de Santé et du Centre Hospitalier Provincial de Zagora.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la délégation du ministère de la santé de Zagora.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat :www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :12 000,00 DHS (Douze mille DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quatre-vingt-onze mille quarante Dirhams TTC, (491 040,00DhsTTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics,

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la délégation du ministère de la santé de Zagora -Province Zagora.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit transmettre leurs dossiers par voies électroniques via le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 6 du règlement de consultation

N° 3314/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR & DE LA
RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N° 07/INV/2021,
08/INV/2021 et
09/INV/2021

Le 06/05/2021, Il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants:

• L'AOO N°07/INV/2021 à pour objet l'étude technique et suivi de Construction de 5 salles au nouveau lycée Tidili et 11 salles au nouveau lycée Tighdaine, programmé à 10h00 ;

• L'AOO N°08/INV/2021 à pour objet l'étude technique et suivi de Construction de 16 salles aux écoles primaires, programmé à 10h30 ;

• L'AOO N°09/INV/2021 à pour objet l'étude technique et suivi de Construction de 4 salles au collège Nour Atlas, à la C.T. Tidili, programmé à 11h00.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Néant.
L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

• 200,00 DHS TTC (Soixante et un mille deux cents Dirhams TTC) pour L'AOO N°07/INV/2021 ;
• 57 600,00 DHS TTC (Cinquante-sept mille six cents Dirhams TTC) pour L'AOO N°08/INV/2021 ;
• 18 000,00 DHS TTC (Dix-huit mille Dirhams TTC) pour L'AOO N°09/INV/2021.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposé électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres ouvert.

N° 3315/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EDUCATION
NATIONALE, DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR & DE
LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N° 10/INV/2021,
11/INV/2021 et
12/INV/2021

Le 06/05/2021, Il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants:

• L'AOO N°10/INV/2021 à pour objet Essais de laboratoire pour Construction de 16 salles aux écoles primaires, programmé à 11h30 ;

• L'AOO N°11/INV/2021 à pour objet Essais de laboratoire pour Construction de 5 salles au nouveau du lycée TIDILI et 11 salles au nouveau du lycée TIGH-

DUINE, programmé à 12h00 ;

• L'AOO N°12/INV/2021 à pour objet Essais de laboratoire pour Construction de 4 salles au collège NOUR ATLAS, à la C.T. TIDILI, programmé à 12h30.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Néant.
L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

• 100 440,00 DHS TTC (Cent mille quatre cent quarante Dirhams TTC) pour L'AOO N°10/INV/2021 ;

• 47 640,00 DHS TTC (Quarante-sept mille six cent quarante Dirhams TTC) pour L'AOO N°11/INV/2021 ;

• 15 480,00 DHS TTC (Quinze mille quatre cent quatre-vingts Dirhams TTC) pour L'AOO N°12/INV/2021.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposé électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres ouvert.

N° 3316/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la Région du Casablanca-Settat
Préfecture De Moulay Rachid - Sidi Othman
Arrondissement De Moulay Rachid
Direction Générale des Services Communaux
Division des Affaires Économiques

AVIS D'ENQUÊTE COMMODO INCOMMODO

Le président de l'avis de la commune de Moulay Rachid informe le public du démarrage d'une enquête commodo incommodo d'une durée de 15 jours à compter de la date de parution dans les journaux.

Cette enquête concerne la demande déposée par : **مرون عبد السلام**

Pour l'obtention d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation de l'activité :

حمام الحمام المغربي - الحمام التركي

Au local situé à : **عمالة مولاي رشيد، مقاطعة مولاي رشيد (12/226434 عدد (رسوم عقاري حمام 2 (تاسيس الحمام المغربي**

Un registre des observations est mis à la disposition du public à au service économique.

N°3317/PA

LA CHOUQUETTE - DIS - SARL

Avis de vente matériel de la boulangerie, viennoiseries et pâtisserie

Nous soussignés, société, LA CHOUQUETTE - DIS, Sarl, sise à 5, rue Soldat Taoufik Abdelkader, Aïn Bourja, Casablanca, n°RC 373415.

Déclarons la vente des matériels de la boulangerie et pâtisserie la somme de 900.000,00 dhs. HT. (Neuf cent mille).

A la société ECOBOX, SARL, SISE 5 rue Soldat Taoufik Abdelkader, Aïn Bourja, Casablanca. Enregistré sous le n°RC267647.

N° 3318/PA

BAHA NEGOCE
 • Dénomination : «BAHA NEGOCE»
 • Forme juridique : « SARL AU »
 • Objet: Droguerie Commune (Marchand de...) En Détail.
 • Siège social: 16, Rue Jilali Al Oraibi, 8ème Etage, N° 18 – Casablanca.
 • Durée: 99 ans
 Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :
 • OUBAHA Hamid : 1000 parts.
 • Gérance : OUBAHA Hamid.
 • Dépôt légal est effectué auprès du CRI à Casablanca en date du 09/04/2021 Sous le numéro de RC N° : 498667.

N° 3320/PA

STR SIRAJ
 • Dénomination : «STR SIRAJ»
 • Forme juridique : « SARL »
 • Objet: Entrepreneur de Transport Routier National et International de Voyageurs, du Personnel et Marchandises.
 • Siège social : 16, Rue Jilali Al Oraibi, 8ème Etage, N° 18 – Casablanca
 • Durée : 99 ans
 Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :
 • HORMATALLAH Mustapha : 500 parts.
 • AAFIR Essaid : 500 parts.
 • Gérance : HORMATALLAH Mustapha.
 • Dépôt légal est effectué auprès T.C à Casablanca, le 26/03/2021 Sous le numéro du RC N° : 496531.

N° 3321/PA

SAMAA CONSEIL
 Cabinet d'affaires & domiciliation
 Hy My Abdellah Bd Taza Rue 108 N°13 CASABLANCA
 Tél.: 0619.322.303
 E-mail : samaa.conseil@gmail.com
 CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte SSP en date du 19/03/2020 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont:
 Dénomination : AL HARAM IMMOBILIER
 Objet : Promoteur immobilier
 Siège social : Casablanca, 13, Rue 108, Hay Moulay Abdellah Bd Taza Ain chock.
 Capital social : 100.000,00 dh divisés en 1000 parts sociales de 100 dh chacune, réparties comme suit :
 M. MOHAMED ATTA : 500 Parts
 M. KHALID EL BALADRI: 500 Parts
 Gérance : MM. Mohamed ATTA et Khalid EL BALADRI, cogérants pour une période indéterminée.
 Signatures : la société sera, engagée par la signature conjointe des cogérants.
 Durée : 99 ans.
 Dépôt légal : effectué au CRI de Casablanca le 02/04/2021 sous N° 773197.
 RC N°497689.
 Pour extrait et mention

N° 3322/PA

SAMAA CONSEIL
 Cabinet d'affaires & domiciliation
 Hy My Abdellah Bd Taza Rue 108 N°13 CASABLANCA
 Tél.: 0619.322.303
 E-mail : samaa.conseil@gmail.com
 CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte SSP en date du 23/03/2021 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : EL HATIMY IMMOBILIER
 Objet : Promoteur immobilier
 Siège social : Casablanca, 13, Rue 108, Hay Mly Abdellah Bd Taza Ain chock.
 Capital social : 100.000,00 dh divisés en 1000 parts sociales de 100 dh chacune, réparties comme suit :
 Mr OMAR EL HATIMY: 1000 Parts
 Gérance : M. Omar EL HATIMY, gérant unique pour une période indéterminée.
 Durée : 99 ans.
 Dépôt légal : a été effectué au CRI de Casablanca le 02/04/2021 sous N° 773196. RC N°497687.
 Pour extrait et mention

N° 3323/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
 INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE Oujda
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2021/CRRAO
 Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux cooperatives ou une union de cooperatives et aux auto-entrepreneurs
 Le 06/05/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du siège du Centre Régional de la Recherche Agronomique Oujda, sis 10 Bd Mohamed VI Oujda, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert, sur offres de prix pour l'achat de produits chimiques et produits phytosanitaires pour les Unités du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Oujda, en trois (03) lots :
 - Lot N°1 : Produits chimiques pour analyse.
 - Lot N°2 : Produits chimiques de biologie moléculaire et sérologie.
 - Lot N°3 : Produits phytosanitaires.
 Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.
 Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :
 - Lot N°1 : Cinq Mille dirhams (5 000,00 DH);
 - Lot N°2 : Deux Mille Cinq Cent dirhams (2 500,00 DH);
 - Lot N°3 : Mille Cinq Cent dirhams (1 500,00 DH);
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
 - Lot N°1 : Cent Quatre Vingt Dix Mille Huit Cent Soixante Dix Neuf Dirhams et Vingt Centimes Toutes

Taxes Comprises (190879,20 DH TTC);
 - Lot N°2 : Quatre Vingt Treize Mille Neuf Cent Treize Dirhams Toutes Taxes Comprises (93 913,00 DH TTC);
 - Lot N°3 : Quarante Sept Mille Neuf Cent Quatre Vingt Quinze Dirhams Toutes Taxes Comprises (47 995,00 DH TTC);
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service administratif relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique Oujda, sis 10 Bd Mohamed VI Oujda;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 Les plis doivent être déposés au bureau du Service administratif relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique Oujda, sis 10 Bd Mohamed VI Oujda;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres, pour le lot n°2 et lot n°3 doivent être déposés au bureau du Service administratif relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Oujda, sis 10 Bd Mohamed VI Oujda; au plus tard 05/05/2021 à 15h, contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
 En application des dispositions :
 - De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hja 1434 (30 Octobre 2013), du Ministre de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013);
 - Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifiés et complétés par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).
 Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été modifié et complété et à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3324/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
 INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE Oujda
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/2021/CRRAO
 Réservé aux petites et moyennes entreprises na-

tionales, aux cooperatives ou une union de cooperatives et aux auto-entrepreneurs
 Le 06/05/2021 à 12 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du siège du Centre Régional de la Recherche Agronomique Oujda, sis 10 Bd Mohamed VI Oujda, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert, sur offres de prix pour l'achat de petit outillage et des consommables de laboratoire pour les Unités du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Oujda, en lot unique.
 Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.
 Le cautionnement provisoire est fixé à : Treize Mille dirhams (13 000,00 DH);
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Soixante Quinze Mille Six Cent Dix Dirhams et Quarante Centimes Toutes Taxes Comprises (475610,40 DH TTC);
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service administratif relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique Oujda, sis 10 Bd Mohamed VI Oujda;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
 En application des dispositions :
 - De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hja 1434 (30 Octobre 2013), du Ministre de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013);
 - Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifiés et complétés par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).
 Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été modifié et complété et à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3325/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE Oujda
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°03/2021/CRRAO
 Le 06/05/2021 à 13 heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions du siège du Centre Régional de la Recherche Agronomique Oujda, sis 10 Bd Mohamed VI Oujda, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les prestations de service de travaux agricoles et de laboratoires pour les unités du Centre Régional de la Recherche Agronomique Oujda, en deux (02) lots :
 - Lot N°1 : Les prestations de service de travaux agricoles
 - Lot N°2 : Les prestations de service de travaux de laboratoires
 Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.
 Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :
 - Lot N°1 : Douze Mille dirhams (12 000,00 DH);
 - Lot N°2 : Quatre Mille dirhams (4 000,00 DH).
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
 - Lot N°1 : Quatre Cent Mille Six Cent Huit Dirhams Toutes Taxes Comprises (400 608,00 DH TTC);
 - Lot N°2 : Cent Trente et Un Mille Quatre Cent Soixante Douze Dirhams Toutes Taxes Comprises (131 472,00 DH TTC).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service Administratif du Centre Régional de la Recherche Agronomique Oujda, sis 10 Bd Mohamed VI Oujda;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
 En application des dispositions :
 - De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hja 1434 (30 Octobre 2013), du Ministre de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013);
 - Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifiés et complétés par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).
 Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été modifié et complété et à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3326/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 Institut National de la Recherche Agronomique Centre Régional de la Recherche Agronomique Oujda
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°05/2021/CRRAO
 Réservé aux Petites et

Moyennes Entreprises, aux cooperatives ou une union de cooperatives et aux auto-entrepreneurs
 Le vendredi 7 Mai 2021 à 09h, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de du Centre Régional de la Recherche Agronomique Oujda (CRRAO), sis 10 Bd Mohamed VI Oujda, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat d'engrais pour les unités du Centre Régional de la Recherche Agronomique Oujda en deux lots :
 • Lot n° 1 : Achat d'engrais chimiques et organique ;
 • Lot n° 2 : Achat d'engrais foliaires.
 Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
 - Lot n° 1 : Mille Six Cents (1600,00) Dirhams;
 - Lot n° 2 : Quatre Cents (400,00) Dirhams.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
 - Lot n°1 : Cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt-dix (52 390,00 TTC) Dirhams Toutes Taxes Comprise ;
 - Lot n°2 : Quatorze mille sept cent soixante (14 760,00 TTC) Dirhams toutes Taxes comprises.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatifs aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le Service Administratif du Centre Régional de la Recherche Agronomique Oujda, sis 10 Bd Mohamed VI Oujda ;
 - Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
 En application des dispositions :
 - De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hja 1434 (30 Octobre 2013), du Ministre de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013);
 - Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifiés et complétés par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).
 Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été modifié et complété et à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3327/PA

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/02/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: Sté «KAT-KAT OLIVES» SARL/AU
Objet: Fabricant de Conserve Alimentaires ou de Confitures; Transport de Marchandises pour son propre Compte et pour le Compte d'Autrui au Niveau National et International.

Siège social: N° 1339 Lot Mly Ali Chrif Taourirt.

Durée: 99 ans.
Année sociale: Du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année.

Capital social: 100 000,00 (Cent Mille) dirhams divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100,00 dh chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire en totalité à Mr ZEROILI Radouane.

Associé Gérant: Mr ZEROILI Radouane.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de 1er Instance de Taourirt sous le N°1293.

N° 3331/PA

« HEALTH PERFECTION »

S.A.R.L AU AU CAPITAL DE 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 47 AV LALLA YACOUT 5 EME ETAGE-CASABLANCA R.C. CASABLANCA N° 467115

* CESSION DE PARTS SOCIALES * ET MODIFICATIONS STATUTAIRES

I/ Par acte S.S.P en date à Casablanca du 06 AVRIL 2021, Mr. ZOUHAIR NADI a cédé la totalité de ses parts sociales (soit 500 parts) de 100 dirhams chacune lui appartenant dans la société : « HEALTH PERFECTION » au profit de Mr. OMAR SMAALI.

II/ Mr. OMAR SMAALI devenant associé unique de la société « HEALTH PERFECTION » a décidé :

- D'accepter le retrait définitif de Mr. ZOUHAIR NADI de ladite société.
- De ratifier la cession de parts.
- De modifier en conséquence des présentes les

articles 6 et 7 des statuts relatifs aux apports et au capital social.

- D'accepter la démission de Mr. ZOUHAIR NADI de ses fonctions de gérant et de lui donner quitus entier et définitif de ses fonctions depuis la création de la société à ce jour.

- De confirmer que la société est désormais administrée uniquement par Mr. OMAR SMAALI, pour une durée illimitée ayant les pouvoirs les plus étendus.

- De refondre les statuts et d'adopter à compter de ce jour la forme d'une société à responsabilité limitée d'associé unique.

III/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 09/04/2021 sous le N°774135.

N° 3332/PA

CONSTITUTION
« ATLAS FLOOR SARL AU »

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Casablanca, 16/03/2021 a été formée une société

SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination : « ATLAS FLOOR SARL AU »

Objet : Promotion Immobilière. Travaux de tout corps d'état

Siège social : CENTRE RIAD, 61, AVENUE LALLA YACOUT ET MUSTAPHA EL MAANI N°69 ETAGE 2 CASABLANCA.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100 000,00 Dhs (Cent Mille dirhams) divisé en 1000 parts sociales de cent dhs chacune, entièrement libérées.

Mr RADI EL MOSTAFA : 1000 Parts sociales
TOTAL. : 1000 Parts sociales

Gérance : M. RADI ABDELHADI, gérant pour une durée indéterminée.

La société sera valablement engagée vis à vis de tous autres tiers par la signature du gérant ci-dessus nommé.

Bénéfices : Après prélèvement de 5% pour la réserve, le surplus sera affecté suivant la décision des associés.

Dépôts : le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal commercial de Casablanca le 13 Avril 2021, sous N° 774312. RC N° 498875.

N° 3333/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE BENSILMANE COMMUNE DE FDALETE PROGRAMME PREVISIONNEL DES MARCHES PUBLICS DE LA COMMUNE FDALETE AU TITRE DE L'ANNEE 2021						
Objet de l'appel à la concurrence	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévisionnel de la publication de l'appel à la concurrence	Cordonnées de service concerné	Marchés réservés PME
Etudes de faisabilité de la gestion déléguée de service public de collecte et nettoyage des déchets ménagés et assimilés	Etudes	Différents douars de la commune	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} semestre	Services des marchés
Travaux d'alimentation en eau potable	Travaux	Douar oled bourols et majouch	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} semestre	Services des marchés
Travaux d'alimentation en eau potable	Travaux	Douar gouassem	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} semestre	Services des marchés
Travaux d'électrification	Travaux	Différents douars de la commune	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} semestre	Services des marchés
travaux d'assainissement liquide de centre fdalate d'aménagement des pistes rurales	Travaux	différents douars de la commune fdalate	Appel d'offres ouvert	3 ^{ème} semestre	Services des marchés
Travaux d'aménagement de siège de la commune	Travaux	Siège de la commune	Appel d'offres ouvert	3 ^{ème} semestre	Services des marchés
Location du souk hebdomadaire	Service	Centre de la commune	Appel d'offres ouvert	4 ^{ème} semestre	Services des marchés
Location de l'abattoir communal	Service	Centre de la commune	Appel d'offres ouvert	4 ^{ème} semestre	Services des marchés

N°3328/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
CONSEIL PROVINCIAL D'IFRANE
SERVICE DES MARCHES

AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2021/BP

Il est porté à la connaissance du public et des concurrents que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert n°01/2021/BP relatif au : Renforcement du staff médical par la mise en disposition des infirmiers et des infirmière destinés au CHP, Centres de santé et des dispensaires relevant de la Province d'Ifrane est modifiée comme suit :

- **Le 26/04/2021 à 11h 00mn**

Au lieu de

- **Le 19/04/2021 à 11 h 00mn**

N°3330/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts
et à la Lutte Contre la Désertification du Sud Ouest
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Taroudant

AVIS rectificatif de l'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°II/2021/DREFLCD-SO/DPEFLCD.37

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant annonce que l'ouverture des plis d'appel d'offres ouvert n°11/2021/DREFLCD-SO/DPEFLCD.37 relatif L'exécution des travaux de régénération du chêne vert par clôture au périmètre Agoundi sur une superficie de 100ha, Commune Territoriale Taouayate, Province de Taroudant, (lot unique), publié au journal Libération n° 9288 du 09/04/2021 dont l'ouverture de plis est prévu le 04/05/2021 a été reportée à la date du 06/05/2021 à dix heures (10h).

N°3329/PA

DISSOLUTION ANTICIPÉE
COUZ CALL SARL AU
AU capital de
100.000,00 DHS
Siège social : 10 Rue
liberté 3 étage appart
n°5 Casablanca

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 07/04/2021 Le gérant associé unique de la société COUZ CALL s'est réunie au siège de la société et a décidé ce qui suit: DISSOLUTION ANTICIPÉE DE LA SOCIÉTÉ ET NOMINATION DU LIQUIDATEUR ET SIÈGE DE LIQUIDATION: L'AGE, après avoir entendu les explications du président

* Décide de procéder à la dissolution anticipée de la société à compter du 07 Avril 2021. et Nommer en qualité de liquidateur de la société dissoute sans limite de la durée.

Nom du liquidateur : Mr HASSAN ZAKI
Demeurant à, 30 RUE MOZART ETG 1 APRT 3 QUARTIER RACINE CASABLANCA CIN N° PY811519

-Le siège de liquidation est fixe à Casablanca, 10 rue liberte 3 étage aprt n°5
Ces deux résolutions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Dépôt légale a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 12/04/2021 sous n°774207 N° 3337/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khenifra
Province de Béni- Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03-PRDTS-FDR-2021
Le 10/05/2021 à 12 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni- Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatif aux:

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN DISPENSARIE RURAL GUETTAYA A LA COMMUNE DE GUETTAYA CERCLE KASBAT TADLA, PROVINCE DE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Prix d'acquisition des plans est fixé à : 50 dhs (cinquante dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 dhs (Dix Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le

maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 340.696,80 DHS « Trois Cent Quarante Mille Six Cent Quatre Vingt Seize Dirhams, 80 cts»

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité ; - Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.

- Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni-Mellal (D.B.M/SM).

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 3338/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 05/2021/BR

Le président du conseil de la région de l'oriental informe aux publics que l'avis de l'appel d'offre n° : 05/2021/BR, Publié dans le journal libération n° 9267 du 16/03/2021 et Rissalat Al Ouma n° 11775 du 16/03/2021, est modifié comme suit :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 3.000.000,00 dhs (trois milliondhs) .
- Le 20/05/2021 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Prestations d'assistance d'ordonnancement, de pilotage et de coordination des projets de la Région d'Oriental.

AU LIEU DE :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.951.933,09 DHS (deux millions neuf cents cinquante et un mille neuf cent trente-trois dirhams 09 cts).
- Le 14/04/2021 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Prestations d'assistance d'ordonnancement, de pilotage et de coordination des projets de la Région d'Oriental.

- LE RESTE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT DEMEURE SANS CHANGEMENT.

N°3334/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle, l'Enseignement
supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي
والتدريب العلمي
أكاديمية مراكش سافي
الدائرة الإقليمية للمراكش حسانة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 07/RH/2021/INV en 03 lots
(Séance publique)

Le 06/05/2021, à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de MENFPESRS de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 07/RH/2021/INV en 03 lots relatif à « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AUX COMMUNES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA EN TROIS LOTS. »

DESIGNATION DES LOTS	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	MONTANT CAUTIONNEMENT PROVISOIRE TTC
• LOT 1 : SEPT (07) SALLES DE CLASSE AU COMMUNES TERRITORIALES AIT TALEB ET LABRIKYINE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	• LOT 1 : 1 217503,20 Dhs (Un million deux cent dix-sept mille cinq cent deux dirhams et 20 cts)	• LOT 1 : 25 000,00Dhs (Vingt-cinq mille dirhams)
• LOT 2 : CINQ (05) SALLES DE CLASSE A LA COMMUNE TERRITORIALE BOUICHANE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	• Lot2: 869658,00 Dhs (Huit cent soixante-neuf mille six cent cinquante-huit dirhams)	• Lot2: 18 000,00 Dhs (Dix-huit mille dirhams)
• LOTS : TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU COMMUNES TERRITORIALES JBILAT ET JAADATE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	• Lot3: 521782,80 Dhs (Cinq cent vingt et un mille sept cent quatre-vingt-deux dirhams et 80 cts)	• Lot3: 10 000,00 Dhs (Dix mille dirhams)

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale du M.E.N.F.P.E.S.R.S de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : Secteur A, Qualification A.2, Classe 4. (Pour tous les Lots)
- * Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N°3336/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle, l'Enseignement
supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي
والتدريب العلمي
أكاديمية مراكش سافي
الدائرة الإقليمية للمراكش حسانة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 08/RH/2021/INV en 06 lots
(Séance publique)

Le 06/05/2021, à 10 heures 30, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de MENFPESRS de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 08/RH/2021/INV en 06 lots relatif à « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AUX COMMUNES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA EN SIX LOTS. »

DESIGNATION DES LOTS	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	MONTANT CAUTIONNEMENT PROVISOIRE TTC
• LOT 1 : DIX (10) SALLES DE CLASSE AU COMMUNES TERRITORIALES SIDI ABDELLAH ET SKHOUR RHAMNA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	• LOT 1 : 1 739286,00dhs Un million sept cent trente-neuf mille deux cent quatre-vingt-six dirhams	• LOT 1 : 35 000 Dhs Trente-cinq mille dirhams
• LOT 2 : CINQ (05) SALLES DE CLASSE A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI GHANEM RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	• Lot2 : 869658,00Dhs Huit cent soixante-neuf mille six cent cinquante huit dirhams	• Lot2 : 20 000,00 Dhs Vingt mille dirhams
• LOT3 : QUATRE (04) SALLES DE CLASSE A LA COMMUNE TERRITORIALESIDI MANSOUR, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	• Lot3 : 695720,40Dhs Six cent quatre-vingt-quinze mille sept cent vingt dirhams et 40 Cts	• Lot3 : 15 000,00 Dhs Quinze mille dirhams
• LOT 4 : QUATRE (04) SALLES DE CLASSE A LA COMMUNE TERRITORIALE RAS EL AIN RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	• LOT 4 : 695720,40Dhs Six cent quatre-vingt-quinze mille sept cent vingt dirhams et 40 Cts	• LOT 4 : 15 000,00 Dhs Quinze mille dirhams
• LOTS : QUATRE (04) SALLES DE CLASSE A LA COMMUNE TERRITORIALE BOUROUS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	• Lot5 : 695720,40Dhs Six cent quatre-vingt-quinze mille sept cent vingt dirhams et 40 Cts	• Lot5 : 15 000,00 Dhs Quinze mille dirhams
• LOT6 : TROIS (03) SALLES DE CLASSE A LA COMMUNE TERRITORIALEZALAT LAADAM RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	• Lot6 : 521782,80Dhs Cinq cent vingt et un mille sept cent quatre-vingt-deux dirhams et 80 Cts	• Lot6 : 10 000,00 Dhs Dix mille dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale du M.E.N.F.P.E.S.R.S de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : Secteur A, Qualification A.2, Classe 4. (Pour tous les Lots)
- * Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N°3335/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khenifra
Province de Béni- Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT**

N° 06/PRDTS-INDH/2021
Le 11/05/2021 à 10
Heures, il sera procédé en
séance publique, dans les
bureaux de Secrétariat Gé-
néral de la province de
Béni- Mellal (DBM) à l'ou-
verture des plis relatif à
l'appel d'offres sur offres
des prix relatif à :

**ACHAT DES EQUIPE-
MENTS MEDICUAUX
POUR LE CENTRE DE
SANTE NIVEAU 2 A
OULED M'BAREK, PRO-
VINCE DE BENI MELLAL.**
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré de la Divi-
sion du Budget et des Mar-
chés/ Service des Marchés
de cette province.

Il peut être également télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
5 000,00 dhs (Cinq Mille
Dirhams)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maitre d'ouvrage est fixée à
la somme de : 266.160,00
DHS « Deux Cent Soixante
Six Mille Cent Soixante Di-
rhams »

Le contenu la présentation,
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27-
29 et 31 du décret n°2- 12-
349 du 08 Joumada I 1434
(20 Mars 2013) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
Conformément aux disposi-
tions de l'arrêté du ministre
de l'économie et des fi-
nances n°20-14 du 4 sep-
tembre 2014 relatif à la
dématisation de la com-
mande publique et à
celles de l'article 31 du dé-
cret n° 2-12-349 précité ;

- Soit transmettre leurs plis
par la voie électronique.
- Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bu-
reau précité.

- Soit les déposer contre ré-
cépissé dans les bureaux de
la province de Béni- Mellal
(D.B.M/SM).

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

* Prospectus, Notices, Cata-
logues et documentation
technique exigés par le dos-
sier d'appel d'offres doivent
être déposés dans le bureau
de la (D.B.M/SERVICE DES
MARCHES) à la wilaya,
avant le 10/05/ 2021 à 15h.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 09 du règlement
de la consultation.

N° 3339/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khenifra
Province de Béni- Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM

**AVIS D'APPEL D'OF-
FRES OUVERT**

N° 07/PRDTS-INDH/2021

Le 11/05/2021 à 10H
:30mn, il sera procédé en
séance publique, dans les
bureaux de Secrétariat Gé-
néral de la province de
Béni- Mellal (DBM) à l'ou-
verture des plis relatif à
l'appel d'offres sur offres
des prix relatif à :
**ACHAT DES EQUIPE-
MENTS MEDICUAUX
POUR LE CENTRE
RURAL NIVEAU 1 A LA
COMMUNE SIDI JABEUR,
PROVINCE DE BENI MEL-
LAL.**

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré de la Divi-
sion du Budget et des Mar-
chés/ Service des Marchés
de cette province.

Il peut être également télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
5 000,00 dhs (Cinq Mille
Dirhams)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maitre d'ouvrage est fixée à
la somme de : 237.696,00
DHS « Deux Cent Trente
Sept Mille Six Cent Quatre
Vingt Seize Dirhams »

Le contenu la présentation,

ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27-
29 et 31 du décret n°2- 12-
349 du 08 Joumada I 1434
(20 Mars 2013) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
Conformément aux disposi-
tions de l'arrêté du ministre
de l'économie et des fi-
nances n°20-14 du 4 sep-
tembre 2014 relatif à la
dématisation de la com-
mande publique et à
celles de l'article 31 du dé-
cret n° 2-12-349 précité ;

- Soit transmettre leurs plis
par la voie électronique.

- Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bu-
reau précité.

- Soit les déposer contre ré-
cépissé dans les bureaux de
la province de Béni- Mellal
(D.B.M/SM).

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

* Prospectus, Notices, Cata-
logues et documentation
technique exigés par le dos-
sier d'appel d'offres doivent
être déposés dans le bureau
de la (D.B.M/SERVICE DES
MARCHES) à la wilaya,
avant le 10/05/ 2021 à 15h.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 09 du règlement
de la consultation.

N° 3340/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khenifra
Province de Béni- Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT**

N° 08/PRDTS-INDH/2021

Le 11/05/2021 à
11Heures, il sera procédé en
séance publique, dans les
bureaux de Secrétariat Gé-
néral de la province de
Béni- Mellal (DBM) à l'ou-
verture des plis relatif à
l'appel d'offres sur offres
des prix relatif à :

**ACHAT DES EQUIPE-
MENTS MEDICUAUX
POUR LES DISPENSAIRES
RURAUX DE SANTE AUX**

COMMUNES: GUETTAYA-
SEMGUI, ET DOUARS
ZOUAER- BEZZAZA DE
LA COMMUNE OULED
YAICH, PROVINCE DE
BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré de la Divi-
sion du Budget et des Mar-
chés/ Service des Marchés
de cette province.

Il peut être également télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
5 000,00 dhs (Cinq Mille
Dirhams)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maitre d'ouvrage est fixée à
la somme de : 469.584,00
DHS « Quatre Cent
Soixante Neuf Mille Cinq

Cent Quatre Vingt Quatre
Dirhams »

Le contenu la présentation,
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27-
29 et 31 du décret n°2- 12-
349 du 08 Joumada I 1434
(20 Mars 2013) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
Conformément aux disposi-
tions de l'arrêté du ministre
de l'économie et des fi-
nances n°20-14 du 4 sep-
tembre 2014 relatif à la
dématisation de la com-
mande publique et à
celles de l'article 31 du dé-
cret n° 2-12-349 précité ;

- Soit transmettre leurs plis
par la voie électronique.
- Soit les envoyer par
courrier recommandé avec

accusé de réception au bu-
reau précité.

- Soit les déposer contre ré-
cépissé dans les bureaux de
la province de Béni- Mellal
(D.B.M/SM).

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

* Prospectus, Notices, Cata-
logues et documentation
technique exigés par le dos-
sier d'appel d'offres doivent
être déposés dans le bureau
de la (D.B.M/SERVICE
DES MARCHES) à la wi-
laya, avant le 10/05/2021
à 15 Heures.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 09 du règlement
de la consultation.

N° 3341/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE GZOULA
CAIDAT SOURIA KIDIMA
COMMUNE ATOUABET**

**Avis rectificatif ET MODIFICATIF
DE A.O N°03/2021**

Le président de la CT Atouabet, porte à la connaissance du public, que l'appel
d'offre ouvert sur offre de prix N°03/2021 publié au journal LIBERATION N° :
9282 du 02- Avril 2021, est rectifié comme suit :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est
fixée à la somme de : **1 259100,00** (un million deux cent cinquante-neuf mille
cent dirham, 00cts) **ou lieu de : 1 300 000,00**(Un million trois cent mille,
00cts).

- Certificate de qualification et de classification des entreprises Comme suit: Le
secteur d'activité, la classe minimale.

Secteur	Classe exigée	Qualification exigée
O	3	O1
J	4	J4

Ou lieu de

Secteur	Classe exigée	Qualification exigée
B	4	B4 ; B11
J	3	J4
V	2	V1

- Le reste est sans changement

N°3342/PA

Sur vos petits écrans



07.00 :Lecture du Saint
Coran
07.10 : Tinoubka
07.40 : Ichaa Mamlaka
08.40 : Arrouad
09.30 : Moudawala
10.40 : Chouk Sedra
11.30 : Zouaji Mouhal
12.00 : Oussrati
13.00 : JT Addahira
+ Météo
14.10 : Waadi saison
14.40 : JT en Amazigh
15.00 : JT en Espagnol
15.20 : Fi Dilal Islam
15.40 : Alwan Mina
Al Madih
16.20 : Ya rab
16.30 : Yassalounaka
17.00 : Mawaki'e wa Wakaie

18.00 : Moudawala
18.45 : JT en Français
19:00:00 : RELIGIEUX : Appel
à la prière
19.20 : Lmoudir Laam
20.00 : Lmadi la yamout
20.30 : Babou Aala Babi
20.35 : Babou Aala Babi
20.40 : Zouaji Mouhal
21.00 : JT Principal + Météo
21.50 : Cinema : Mbarka
23.20 : Chachat
23.50 : Dernier bulletin
d'information
00.10 : Marjana
01.05 : Taghrida
03.10 : Documentaire
04.10 : Chouk Sedra
05.00 : Ichaa Mamlaka
06.00 : Arrouad

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec
mawahib tajwid
06:00:00 : FEUILLETON : Attoyour
al majrouha
06:45:00 : FEUILLETON : AL
WA3D
07:25:00 : SERIE : Rommana wa
bartal
08:15:00 : FEUILLETON : DISQUE
HYATI
08:55:00 : FEUILLETON : HDI-
DANE F GUELIZ
10:15:00 : TELEFILM : NHAR
LEKBIR
11:50:00 : MAGAZINE : NSAW-
LOU TBIB
11:55:00 : MAGAZINE : CH'HIWA
MA3A CHOUMICHA
12:05:00 : MAGAZINE : KIF AL
HAL
12:20:00 : MAGAZINE : SABA-
HIYAT 2M
13:10:00 : FEUILLETON : MASSIR
ASSIA
14:00:00 : INFORMATION : JOUR-
NAL AMAZIGH
14:10:00 : MAGAZINE : Addine

wa annass
14:20:00 : FEUILLETON : FADILA
15:30:00 : FEUILLETON : MIN
AJLI IBNI
16:15:00 : MAGAZINE : CH'HIWA
MA3A CHOUMICHA
16:25:00 : MAGAZINE : NSAW-
LOU TBIB
16:30:00 : MOUJAZ RIYADI
16:40:00 : BULLETIN METEO
16:45:00 : AL AKHBAR
17:10:00 : FEUILLETON : Attoyour
al majrouha
17:55:00 : MAGAZINE : AHLA
PATISSERIE
18:05:00 : FEUILLETON : AL
WA3D
19:00:00 : RELIGIEUX : Appel à la
prière
19:10:00 : MAGAZINE : MCHITI
FIHA
19:35:00 : SERIE : KOULNA
MGHARBA
20:10:00 : SERIE : LCOLOC
20:15:00 : MAGAZINE : FINE
GHADI
20:25:00 : SERIE : FED TV

20:35:00 : FEUILLETON : BAB
LBHAR
21:25:00 : QUE DU SPORT
21:30:00 : INFORMATION : ECO
NEWS
21:40:00 : BULLETIN METEO
21:45:00 : INFORMATION : INFO
SOIR
22:10:00 : SERIE : QISSARIYAT
OUFELLA
22:45:00 : MAGAZINE : HADI OU
TOUBA
23:45:00 : FEUILLETON : HDI-
DANE & BENT AL HARRAZ
00:20:00 : INFORMATION : AL
MASSAIYA
00:40:00 : INFORMATION : ECO
NEWS
00:45:00 : INFORMATION : BUL-
LETIN METEO
00:55:00 : TELEFILM : Douiba
02:30:00 : SPECTACLE : HUMOU-
RAJJO
03:50:00 : FEUILLETON : MIN
AJLI IBNI
04:30:00 : FEUILLETON : Dou-
mou3 arrijal

Sport

J-100 avant les Jeux olympiques de Tokyo

Budget record, recettes vitales pour le sport mondial

Avant même d'être définitivement fixé, le budget des JO de Tokyo s'annonce record pour des Jeux d'été, alors que ses recettes seront vitales pour un mouvement olympique fragilisé par la crise sanitaire.

Les organisateurs japonais ont réévalué fin 2020 le budget de l'événement à 15,4 milliards de dollars (13 milliards d'euros), soit 2,8 milliards de dollars (2,3 milliards d'euros) de plus que l'estimation précédente, à cause des coûts du report et des mesures sanitaires.

Tokyo-2020 s'annonce comme les Jeux d'été les plus chers de l'histoire, devant ceux de Londres-2012 (12,2 milliards d'euros), alors que les Jeux d'hiver

de Sotchi-2014, en Russie, devraient conserver leur record absolu estimé à 17,9 milliards d'euros, selon une étude de l'Université d'Oxford.

Cette enveloppe globale mêle budget de fonctionnement - au moins à l'équilibre pour la plupart des éditions depuis 1984, à l'exception des JO-1992 d'Albertville -, et construction ou aménagement d'infrastructures.

L'organisation évalue ainsi à 7,5 milliards de dollars (6,3 milliards d'euros) le seul "budget lié aux sites" olympiques, un coût presque totalement pris en charge par les autorités au nom du développement local à moyen terme.

La logique est différente pour les organisateurs japonais (Cojo), qui cherchent à couvrir leurs dépenses,

et pour le monde olympique, qui vit des Jeux et en attend d'importants bénéfices.

Côté Cojo, la principale recette vient des sponsors locaux (3,3 milliards de dollars, soit 2,7 milliards d'euros), loin devant la contribution du CIO (1,3 milliard de dollars en intégrant une part du programme TOP de sponsoring international, soit 1,1 milliard d'euros).

La billetterie doit pour l'heure rapporter 800 millions de dollars (673 millions d'euros), une projection très incertaine puisque les spectateurs internationaux sont d'ores et déjà bannis et la jauge de spectateurs japonais n'est pas encore fixée.

De son côté, le CIO communique ses recettes par cycle de

quatre ans et celles de l'Olympiade 2013-2016, couvrant les JO-2014 de Sotchi et les JO-2016 de Rio, ont atteint 5,7 milliards de dollars (4,8 milliards d'euros).

Les trois-quarts environ (73%) venaient des droits de diffusion, faisant reposer l'économie des Jeux sur les téléspectateurs bien plus que sur le public direct, et 18% du programme de sponsoring international.

Le CIO conserve 10% des recettes des JO pour son fonctionnement et en redistribue 90%, soit environ 5 milliards de dollars (4,2 milliards d'euros) pour la période 2013-2016, qui irriguent le mouvement olympique pendant quatre ans.

Ce montant sert en particulier à financer les fédérations interna-

tionales, réparties en cinq groupes selon leur importance: athlétisme, gymnastique et natation reçoivent environ 40 millions de dollars (33 millions d'euros), contre 14 millions de dollars (11 millions d'euros) pour le pentathlon moderne, le rugby ou le golf.

Sur les recettes de Rio-2016, 540 millions de dollars (454 millions d'euros) ont aussi été reversés aux comités nationaux olympiques pour financer notamment les bourses olympiques aux sportifs et entraîneurs.

Enfin, le CIO contribue pour moitié au financement de l'Agence mondiale antidopage (environ 20 millions de dollars de contribution en 2021, soit 16,8 millions d'euros), le reste venant des gouvernements.



Les principaux sites

Si la pandémie a reporté d'un an les Jeux olympiques de Tokyo et continue de perturber leurs préparatifs à cent jours de la cérémonie d'ouverture, les installations sportives construites ou modernisées pour l'événement sont fin prêtes.

Au total, 43 sites olympiques seront utilisés lors des Jeux olympiques (23 juillet-8 août) et paralympiques (24 août-5 septembre): 25 existants, dix temporaires et huit entièrement nouveaux.

Ils sont répartis sur deux zones de la capitale: la baie de Tokyo, sur des terrains artificiels gagnés sur l'océan Pacifique, et une "zone héritage", au cœur de la capitale, faisant la part belle à des installations des JO de 1964 rénovées ou reconstruites.

Voici quelques-uns des sites les plus marquants:

Le principal site des Jeux de 1964 a été reconstruit de A à Z au même endroit, en plein cœur

de la ville. Inauguré fin 2019, le stade olympique accueillera les cérémonies d'ouverture et de clôture, l'athlétisme et le football.

Sa capacité est de 68.000 places, mais sans spectateurs venus de l'étranger et avec une jauge très certainement limitée pour les spectateurs locaux en raison du Covid-19, l'écrin risque d'être trop grand pour l'événement.

Financé par l'Etat, le chantier avait fait polémique en 2015 face au coût du projet initial conçu par l'architecte irako-britannique Zaha Hadid - près de deux milliards d'euros - ce qui en aurait fait le stade le plus cher au monde.

Le gouvernement japonais a fini par sélectionner un autre projet de l'architecte japonais Kengo Kuma, moins cher (1,3 milliard d'euros environ), tout en faisant la part belle à des matériaux de construction traditionnels, comme le bois de cèdre du

Japon. Ce nouveau site imposant de la baie de Tokyo, d'une capacité de 15.000 places, accueillera les épreuves de natation, natation synchronisée et plongeon.

Le site dispose d'un mur modulable pour convertir son bassin principal de 50 m en deux piscines séparées de 25 m chacune. La profondeur des bassins est également ajustable. L'installation doit accueillir après les Jeux d'autres compétitions et être ouverte au grand public.

Ce nouveau centre pour l'aviron et le canoë, qui sera maintenu après les Jeux, est installé sur une île artificielle verdoyante de la baie de Tokyo. Il consiste en un bassin d'une longueur de 2 km à huit couloirs et protégé par un barrage.

Sa capacité de 24.000 places pour les JO sera réduite à 2.000 après l'événement.

Les épreuves de volley-ball et paralympiques de basket-ball se tiendront dans ce nouvel édifice

de 15.000 places. Les panneaux solaires sur son toit incurvé ont dû être orientés de manière à éviter les réflexions de la lumière sur les tours d'immeubles voisines.

Comme le Centre aquatique, le bâtiment comporte des capteurs thermiques et des pompes géothermiques pour réduire ses émissions de CO2. Il continuera par la suite d'accueillir des événements sportifs, ainsi que des concerts.

Temple des arts martiaux au toit pentu censé ressembler au Mont Fuji, ce bâtiment octogonal proche du Palais impérial a été construit pour les épreuves de judo des JO de Tokyo-1964. Judo et karatékas olympiques s'affronteront ici.

Le Nippon Budokan est aussi un lieu de concert mythique au Japon: les Beatles y ont notamment joué en 1966.

Sur une langue de terre rectangulaire gagnée sur la mer, le village olympique est composé

de 21 immeubles d'une dizaine d'étages avec une capacité de 18.000 lits pendant les Jeux olympiques et 8.000 pour les Jeux paralympiques.

Le village olympique doit être reconverti après l'événement en un quartier résidentiel de luxe. Le report des JO l'an dernier a ainsi posé des problèmes, car environ 900 appartements avaient déjà été vendus.

Le nord-est du Japon, ravagé en mars 2011 par le séisme, le tsunami et l'accident nucléaire de Fukushima, a été symboliquement associé aux JO de Tokyo qui, avant la pandémie, avaient été surnommés "Jeux de la reconstruction" par le gouvernement.

Le tournoi olympique de baseball, sport collectif ultra-populaire au Japon, ainsi que le softball (tournoi féminin), se tiendront ainsi dans le stade de baseball d'Azuma, dans la ville de Fukushima.

Chabi pour suppléer Sellami aux commandes du Raja

Contrat de courte durée avec option de prolongement pour le cadre tunisien

Le Raja de Casablanca vient de s'attacher les services de l'entraîneur tunisien Lassad Chabi Jarda qui succédera à Jamal Sellami qui, sous pression d'une catégorie de supporters et de certaines parties, a été contraint de jeter l'éponge.

Le cadre tunisien, a signé hier un contrat qui s'étalera jusqu'à la fin de la saison en cours avec option de prolongement si les bons résultats suivent. D'après certaines sources proches du Raja, Lassad Chabi Jarda, qui a démissionné récemment de son poste d'entraîneur de Monastir faute de résultats, avait demandé un salaire de 20.000 dollars, mais les deux parties sont tombées d'accord sur une rémunération mensuelle de 18.000 dollars.

Le cadre tunisien, âgé de 59 ans et titulaire d'un diplôme UEFA Pro, aurait droit à d'autres émoluments qui lui seraient versés au cas où le Raja remporterait un titre qu'il soit de champion du Maroc, de Coupe du Trône, de la Coupe de la Confédération ou de la Coupe arabe Mohammed VI, épreuve dont le vainqueur empochera la coquette somme de plus de 6 millions de dollars, sachant que les Casablancais sont finalistes et affronteront à une date non encore arrêtée le club saoudien d'Al Ittihad de Jeddah au complexe Moulay Abdellah à Rabat.

Pour ce qui est du staff technique, Lassad Chabi Jarda sera assisté par Mohamed Bekkari et Hicham Abouchrouane, confirmés dans leurs postes respectifs, ce qui ne pourrait être qu'une bonne chose pour le club appelé à poursuivre son parcours sur plusieurs tableaux. Quant à la préparation physique, cette tâche sera confiée au cadre tunisien



Lassad Chabi Jarda et le président du Raja, Rachid Andaloussi, lors de la signature du contrat.

Omar Ben Ouani qui remplacera Jawad Sabri contraint à la démission après avoir été sévèrement critiqué par le public qui n'avait pas apprécié ces derniers temps la condition physique des joueurs.

Lassad Chabi Jarda devrait suivre depuis les gradins le match de ses protégés contre le MAT ce vendredi (12ème journée) et sa prise de fonction réelle coïncidera, certainement, avec la rencontre de la 13ème manche du championnat, prévue le 25 de ce mois face à l'OCS au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca.

Il n'y aura pas que la Botola, concours où le Raja occupe la 2ème place ex aequo avec l'ASFAR, que Jarda abordera à mi-parcours. Il aura comme mission, le 5 mai prochain, de conduire les Verts au-delà du tour des quarts de finale de la Coupe du Trône aux dépens de la coriace formation militaire dont la

machine tourne à plein régime depuis l'arrivée de l'entraîneur belge, Sven Vandebroek.

Si sur le plan national, la mission s'annonce délicate, sur le plan continental, Lassad Chabi Jarda débarquera au Raja alors que le club est déjà assuré de sa qualification au tour des quarts de finale de la Coupe de la Confédération, et ce après avoir survolé les débats lors de la phase de poules du groupe D avec un joli 4 sur 4 au détriment des équipes tanzanienne de Namungo, zambienne de Nkana et égyptienne de Pyramids.

Le match de la 5ème journée de la Coupe de la CAF programmé le 21 courant verra le Raja se déplacer en Tanzanie pour jouer Namungo, alors que l'opposition de la dernière journée aura lieu le 28 dudit mois face à Nkana à Casablanca.

Mohamed Bouarab

La FRMVB adopte ses rapports moral et financier lors de son AGO à Marrakech

La Fédération Royale marocaine de volleyball (FRMVB) a tenu, dimanche à Marrakech, son Assemblée générale ordinaire annuelle (AGO) au titre de la saison 2019-2020, l'occasion de procéder à l'approbation des rapports moral et financier ainsi que du budget prévisionnel pour la prochaine saison sportive.

Cette AGO, qui a connu la participation de 9 ligues sur 10, 64 clubs sur 78, et 130 délégués, a été l'occasion de réaffirmer la confiance dont jouit le comité directeur de ladite fédération, sous la présidence de Mme Bouchra Hajji, qui a dirigé la FRMVB dans une conjoncture exceptionnelle liée à la propagation de la Covid-19, avec de grandes répercussions sur la saison sportive précédente, a indiqué un communiqué publié à l'issue de cette AGO.

"En dépit de cette conjoncture exceptionnelle, les compétitions de la Coupe du Trône et du Championnat ont été achevées grâce à l'engagement des clubs et de la FRMVB", explique la même source.

"Le bilan a été positif à tous les niveaux, étant donné que les programmes arrêtés ont été respectés et la sélection nationale junior s'est qualifiée pour le Championnat du monde et s'est classée 10ème au niveau mondial", souligne la même source.

Cette AGO a été aussi l'occasion pour les participants d'approuver plusieurs autres points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion. Il s'agit d'accorder une grande importance à la formation et à la formation continue de toutes les jeunes catégories et aux championnats des ligues et de mettre en œuvre les textes législatifs relatifs au transfert des joueurs entre les clubs, tout en respectant l'octroi de prime de formation au profit des clubs d'origine à travers la Fédération, qui se charge de la mission de faciliter cette procédure.

En outre, l'AGO annuelle s'est félicitée de l'élection de Mme Bouchra Hajji à la tête de la Confédération africaine de volleyball (CAVB) et du transfert de son siège à Rabat, "ce qui représente une consécration de la diplomatie parallèle et la volonté de la Fédération de représenter le Maroc dans les instances internationales et les postes de prise de décision", lit-on dans le communiqué. L'AG a aussi salué la présence de taille du Maroc au sein de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB), tout en soulignant la nécessité d'œuvrer en vue de tirer profit du mandat de Mme Hajji pour promouvoir le niveau technique des clubs, des sélections ainsi que des entraîneurs.

Lors de cette AGO, des hommages ont été rendus à plusieurs acteurs de la discipline, dont des anciens joueurs, entraîneurs, encadrants, arbitres, dirigeants, cadres administratifs et formateurs, et ce en signe de reconnaissance de leurs efforts consentis pour promouvoir cette discipline et contribuer à l'obtention de sacres au niveau continental.

Kroos, passes tranchantes et avis tranchés



Auteur d'une sortie remarquable fustigeant l'organisation du Mondial-2022 au Qatar, Toni Kroos fait aussi parler de lui sur les terrains: impressionnant de justesse contre Liverpool à l'aller (3-1), l'Allemand guidera à nouveau le Real Madrid mercredi en quarts retour de Ligue des champions (19h00 GMT).

Des passes aussi tranchantes que ses propos: passeur décisif face aux

Reds avec une ouverture de 40 mètres téléguidée vers Vinicius, le métronome allemand du Real paraît aussi incisif sur la pelouse qu'en-dehors.

"Je trouve que l'attribution du Mondial au Qatar n'était pas une bonne chose, pour plusieurs raisons", a lâché le champion du monde 2014 dans l'édition de son podcast datée du 30 mars, qu'il réalise avec son frère Felix.

"La première raison, ce sont les conditions des travailleurs (...) puis le fait que l'homosexualité soit pénalisée et punie au Qatar (...), et aussi que ce ne soit pas un pays de football", explique le joueur de 31 ans, qui a qualifié les conditions de travail sur les chantiers des stades d'"inacceptables".

En pleine fenêtre internationale, Kroos s'est placé en première ligne des critiques visant l'attribution de l'organisation du Mondial-2022 au Qatar, et a été soutenu par tous ses coéquipiers de la sélection allemande: avant le coup d'envoi du match contre la Macédoine du Nord en qualifications pour le Mondial, les joueurs ont déployé ensemble une banderole proclamant: "Nous pour

les 30!", une allusion aux 30 articles de la Charte des droits humains des Nations unies.

Alors que le journal allemand Bild a annoncé que le maître à jouer allemand a l'intention de quitter la sélection après l'Euro cet été (11 juin-11 juillet) et alors qu'il s'est légèrement blessé aux adducteurs durant la fenêtre internationale, Toni Kroos est revenu se reposer chez lui à Madrid... avant de se montrer encore tranchant, sur le terrain cette fois.

Impliqué sur les deux premiers buts du Real lors du succès 3-1 contre Liverpool à l'aller mardi, et auteur d'un coup franc direct (contré par le dos de Sergiño Dest) samedi lors du clasico de Liga remporté 2-1 contre le FC Barcelone, Kroos, à 31 ans, évolue à un niveau toujours très élevé.

Avec Casemiro et Luka Modric (respectivement 29 et 35 ans), il forme le milieu de terrain indéboulonnable de la "Maison blanche", celui qui a soulevé trois Ligues des champions de rang entre 2016 et 2018.

Dans une chronique intitulée

"Kroos, le crack invisible" publiée dans le quotidien El País samedi, l'ancien joueur et directeur sportif du Real Madrid Jorge Valdano n'a pas tari d'éloges sur le milieu de terrain allemand, qualifié de "maestro confidentiel".

"(Il) donne le pouls à l'équipe, comme un marionnettiste", a écrit l'Argentin. "S'il est agressé, il joue court, s'il a une seconde il sert une passe de 40 mètres. Le tout à un rythme posé, comme un maestro qui enseigne comment jouer. Voir Kroos jouer est un spectacle à part", a résumé Valdano.

Toni Kroos est toujours le premier à finir l'échauffement au Real. Pendant que ses coéquipiers finissent les exercices, lui se place à une dizaine de mètres du tunnel et commence à s'échauffer. A l'entrée de la surface, Benzema, Lucas, Vinicius et Modric s'entraînent à tirer des coups francs. L'Allemand les observe, tranquillement, près de la touche. Comme un élève qui connaît déjà sa leçon", a remarqué le quotidien El Mundo au lendemain du succès face au Barça, rappelant que le Real n'avait plus marqué sur coup franc direct lors

d'un clasico depuis Roberto Carlos en février 2000.

Le club merengue, lié à son N.8 jusqu'au 30 juin 2023, travaille déjà selon la presse à proposer une prolongation à son maître à jouer allemand. Et la presse madrilène se félicite régulièrement du prix relativement modeste qu'a coûté le milieu lors de son transfert du Bayern Munich en 2014: seulement 25 millions d'euros pour un titulaire incontournable, qui sera à nouveau à la baguette du Real Madrid mercredi contre Liverpool.

Ligue des champions

Ci-dessous le programme des matches retour des quarts de finale de la Ligue des champions prévus ce soir à partir de 19 heures :

Borussia Dortmund-Manchester City (aller: 1-2)
Liverpool-Real Madrid (aller: 1-3)